

Christian Bessy
Centre d'Etudes de l'Emploi
Francis Chateauraynaud
Centre d'Etudes de l'Emploi, GSPM
Pierre Lagrange
Centre de sociologie de l'innovation
Ecole des Mines de Paris

Une collection inqualifiable

La controverse archéologique
sur l'authenticité de Glozel

143366

Dans le *Dictionnaire de Préhistoire* publié sous la direction de Leroi-Gourhan, J.P. Demoule présente le site archéologique de Glozel de la manière suivante :

« Glozel, Ferrières-sur-Sichon, Allier

Célèbre affaire de faux archéologique probable qui secoua la France des années 1920 et resurgit périodiquement. Le site, découvert en 1924, fournit en effet un étrange assemblage présumé contemporain d'objets "plutôt paléolithiques" (harpons, os gravés représentant des rennes, etc), d'autres "plutôt néolithiques" (haches polies, vases et statuettes d'argile cuite) mais aussi de grandes tablettes d'argile portant une "écriture" rappelant notamment les alphabets phénicien et ibérique. Le monde archéologique fut profondément divisé. Si une commission internationale et des analyses de l'Identité judiciaire conclurent au faux, d'autres archéologues soutinrent l'authenticité et les plaintes en justice aboutirent à la disculpation des inventeurs, le Dr Morlet et E. Fradin. L'affaire, qui eut un grand retentissement médiatique, retomba après 1932, mais fut relancée dans les années 1970 à la fois pour des raisons idéologiques (Glozel prouverait une origine européenne et non orientale de l'écriture) et scientifiques : des datations par thermoluminescence issues de plusieurs laboratoires, si elles ne donnaient pas au site l'ancienneté requise, semblaient exclure un faux moderne (dates éparpillées entre 700 av et 400 apr J-C). Des sondages soigneux effectués en 1983-1984 sur le site et plusieurs sites voisins présumés "glozéliens" ne donnèrent aucun résultat concluant (...) Dans l'hypothèse d'un assemblage cohérent et authentique, il s'agirait d'un phénomène à la fois sans aucun parallèle et surtout sans aucune conséquence historique ; dans l'hypothèse d'un faux, ce serait le seul cas où les auteurs n'auraient pas été confondus (...) »

Les formules utilisées dans cet extrait maintiennent suffisamment d'incertitude sur la nature du site de Glozel pour laisser penser que la controverse n'est pas close, ou plutôt que la question de sa clôture fait toujours l'objet de controverses. Le cas de Glozel n'est pourtant plus au centre des débats archéologiques.

Comme le montrent les avis contradictoires de deux spécialistes de la critique de l'« archéomanie », la polémique met désormais en jeu la définition du partage entre sciences et parasciences, entre « archéologie officielle » et « archéologie parallèle ». Et la définition de ce partage n'est pas simple puisqu'il ne suffit pas d'opposer une académie instituée et des amateurs inspirés. Les plus proches selon cet axe peuvent en effet se tourner le dos : alors que Jean-Pierre Adam, spécialiste d'architecture antique, considère que Glozel est « la plus pitoyable mystification de l'histoire de l'archéologie », Henry Broch, physicien, critique bien connu des parasciences, juge qu'il ne s'agit pas d'un coup monté et que « Glozel est authentique ».

Ce n'est pas seulement dans les textes que l'absence de clôture franche se manifeste. L'agencement du musée de Glozel dans lequel repose la quasi-totalité des pièces exhumées au « Champ des morts » atteste de la longueur et de l'intensité de la controverse. L'homologation du musée par le Ministère de la Culture semble s'être arrêtée à la porte d'entrée avec la grande pancarte officielle. A l'intérieur du musée, dans lequel nul ne peut pénétrer sans passer par Emile Fradin lui-même, l'organisation des vitrines reflète l'état des investigations effectuées par les archéologues dans les années vingt et trente. Les témoins de l'affaire sont omniprésents autour des objets : photographies et articles de presse sur les procès, types de désignation des objets, rapports d'expertise, indications de datation ajoutées à la main, statuts de l'Association de défense du site, tous ces éléments créent un écart vis-à-vis des dispositifs muséologiques standards.

L'analyse de cette controverse peut nous permettre de saisir les raisons du maintien d'un haut degré d'incertitude en matière d'authentification et de clôture d'un site archéologique. Quelles sont les lignes de concordance qui font défaut aux protagonistes pour s'accorder sur la nature d'un site comme Glozel ? Quelles sont les figures d'authentification les plus partagées ? Comment faire parler les objets pour qu'ils donnent prise à une appréciation commune ? Comment tracer la frontière entre les faits communément admis et les interprétations accrochées à des doc-



1. La collection de Glozel n'a pas quitté, dans sa grande majorité, le musée d'Emile Fradin qui, de fait, est encore aujourd'hui le point de passage obligé pour l'accès aux objets conservés à quelques centaines de mètres du champ des morts. Photo Pierre Lagrange.



2. Le panneau marquant l'homologation du site par le Ministère de la Culture est planté sur ce qui reste du terrain de fouilles aujourd'hui envahi par les herbes, les ronces et les fougères et sur lequel on discerne à peine quelques traces d'excavations. Photo Pierre Lagrange.

trines ? Une affaire comme celle de Glozel ne se limite pas à des entrecroisements d'argumentaires relatifs à des doctrines archéologiques concurrentes. Les protagonistes multiplient les épreuves d'identification des objets : ces derniers doivent supporter les arguments ou, si l'on aime les inversions, les arguments doivent passer dans les objets pour tenir. Mais comment les fait-on passer dans les objets, là est toute la question. Ces problèmes ont-ils un lien avec le fait que Glozel passe de l'état de controverse archéologique à celui de dossier concernant les parasciences ? Peut-on décrire le rôle des contraintes d'authentification dans cette transformation ?

Pour amorcer quelque réponse à cet ensemble de questions, il est indiqué de renoncer à entrer de plain-pied dans le débat sur l'authenticité du site. Une telle posture revient à laisser une incertitude sur ce qui compose les entrées pertinentes pour décrire le dossier. Donnons-nous des acteurs qui ont pour propriété d'émerger durablement de la liste particulièrement longue d'êtres, d'entités, d'objets convoqués successivement par l'affaire et regardons les épreuves qu'ils traversent. On peut ainsi prendre successivement le point de vue de protagonistes tels que Morlet, Van Gennep, Reinach, Breuil, Jullian, Champion ou Peyrony, celui d'objets tels que les galets ou les tablettes à inscription, les poteries ou les masques, les os ou les harpons, ou encore celui de dispositifs tels que le musée d'Emile Fradin, la Commission internationale d'authentification des fouilles ou le test de thermoluminescence déployé dans les années soixante-dix.

L'Académie de Préhistoire au Champ des morts

C'est par l'histoire d'Emile Fradin, l'inventeur du site, que débute tous les comptes rendus de l'affaire. Le récit de la rencontre accidentelle avec la fosse sur laquelle s'embarqua le 1er mars 1924 l'attelage du laboureur, alors âgé de 17 ans, constitue en effet le premier argument d'authenticité de Glozel. La reconstitution de cette rencontre est acceptée comme prémisse de l'affaire par la plupart des protagonistes. Sa stabilité dépend cependant de l'évolution des argumentaires : si la thèse du faussaire triomphe, le caractère innocent de la découverte se trouve remis en cause¹. Fradin va, de ce point de vue, passer par tous les états : mis en relation directe, dès le départ, avec les plus grands préhistoriens et paléontologues de l'époque, il constitue un des centres de gravité de la controverse qui en fait tour à tour un découvreur innocent, le fidèle assistant du Docteur Morlet, le principal accusé d'un procès public plein de rebondissements, et, finalement, l'unique survivant de l'affaire, directement associé à la pérennité de sa collection.

Mais dans la construction de la controverse archéologique, c'est le Docteur Antonin Morlet qui s'impose comme l'acteur principal du dossier. La quantité d'actions, de qualités et de textes qui lui sont attribués le placent en effet au centre des réseaux. Médecin thermal à Vichy et amateur de recherches archéologiques, il entreprend dès sa première visite à Glozel en avril 1925, de construire un dispositif de fouilles qui se

tienne et de s'entourer d'interlocuteurs pertinents dans le monde des préhistoriens. Conjointement, il s'efforce, notamment par l'intermédiaire d'une série de fascicules, de fixer une description de la collection glozélienne – collection dont il entend avoir le contrôle scientifique tout en laissant la propriété juridique à Fradin – et d'élaborer une doctrine originale intégrant la présence d'inscriptions alphabétiformes et d'un matériel d'allure magdalénienne².

Sur les traces de Morlet

Les textes rédigés par Morlet visent ainsi à fonder l'authenticité du site et à valider sa thèse selon laquelle la civilisation glozélienne est un point de passage entre paléolithique et néolithique. Mais les objets exhumés avec Fradin n'entrent pas facilement dans les standards archéologiques du moment. La constitution des objets eux-mêmes comme objets est donc problématique : Morlet doit opérer tout un travail de traduction pour transformer les matériaux exhumés en objets identifiables et faire émerger un nouveau standard permettant d'asseoir sa doctrine.

Qu'ils soient ouvertement tournés vers la polémique (c'est le cas notamment des réponses publiées par *Le Mercure de France* dans lesquelles Morlet s'en prend à ceux qui « refusent le témoignage de leurs yeux » ou qui renoncent à venir sur le terrain de fouilles) ou plus directement orientés vers la consolidation d'un dispositif savant, les textes de Morlet ont pour caractéristique commune d'être soumis à de fortes contraintes d'argumentation. Il doit constamment refaire le travail de mise en état des personnes et des objets engagés dans la constitution du site. Soumis à des contraintes de preuve beaucoup plus fortes que ses contradicteurs et détracteurs, Morlet doit surmonter trois épreuves à la fois : faire remonter les objets qu'il exhume au jour le jour à Glozel en les accrochant à des catégories pertinentes dont la relation aux standards archéologiques soit intelligible ; clore définitivement le débat sur l'authenticité du site ; convaincre les préhistoriens de la validité de son interprétation.

Bien qu'ils glissent fréquemment de la restitution de ces épreuves vers la polémique *ad hominem* – notamment lorsque l'affaire prend une ampleur nationale –, les textes de Morlet constituent une base pertinente pour l'explicitation des contraintes du jugement d'authenticité. Le texte intitulé *Les Journées mémorables de Glozel* est de ce point de vue exemplaire. Il est rédigé en novembre 1926, un an avant l'explosion de la controverse au niveau national. Comme l'indique son auteur, ce texte relate le « contrôle scientifique des fouilles » qu'il a lui-même organisé et qui, à défaut d'arrêter la querelle savante sur la bonne interprétation du site, devait clore défi-

nitivement le processus d'authentification. Cet authentique procès-verbal de clôture – rédigé par un auteur dépourvu de titre universitaire en archéologie –, restitue une série d'opérations matérielles (gestes, explorations du terrain, manipulations des matériaux exhumés, coups de sonde dans les différentes couches géologiques) et relate l'amorce de débats *in situ* sur les différentes qualifications et interprétations possibles – débats favorisés par la présence sur le terrain des savants éminents que sont, pour Morlet, Van Gennep, Reinach, Depéret, Seymour de Ricci, Espérandieu, l'abbé Breuil ou Loth.

Les précautions dont s'entoure Morlet dans son texte font apparaître les chaînages les plus fragiles par lesquels peuvent s'engouffrer le doute et la critique. Les *Journées mémorables* rendent ainsi visibles les différentes épreuves qui font la genèse d'un objet archéologique accompli.

– L'épreuve de l'*extraction* qui, au plan de l'énonciation, est décrite par la découverte de corps enterrés, enchevêtrés, englués, pris dans la gangue du terrain de fouilles. Il n'y a pas encore de véritable objet. Le matériel exhumé ne se dissocie que progressivement du terrain de fouilles. Les modalités de cette dissociation vont d'ailleurs être placées au cœur de la controverse puisque la procédure d'extraction et la façon de qualifier les objets vont susciter des attaques des adversaires du site – ou, plutôt, des adversaires vont se définir précisément à partir de cette question de l'état du périmètre de fouilles et de sa relation aux objets. Dans ses récits, Morlet comprime au maximum les étapes intermédiaires qui font passer de l'état de corps englué à l'état d'objet doté de qualifications stables et relevant pleinement de la collection :

« On fouille en même temps dans la tranchée "Ouest" en abattant de grandes portions de sol arable, recouvert d'herbe. On trouve au début de la couche archéologique un grand morceau de vase à contenance de grès et une portion de mandibule fossilisée de jeune sanglier » (Morlet, 1926).

En fait, la qualification est le plus souvent venue *ex post* et a rétroagi sur le compte rendu des fouilles. Cependant, lorsque l'état de la collection est déjà bien consolidé, la qualification peut avoir lieu au moment-même de l'exhumation³. D'autre part, les récits ne mentionnent que très indirectement l'immense travail de tri qui est opéré au moment des fouilles. Sont ainsi rejetés des cailloux, pierres, morceaux de bois, débris d'os, des amalgames de pierre et d'argile qui sont plus ou moins définitivement exclus de la collection⁴.

– L'épreuve de la *préparation* par laquelle le fouilleur, en tenant compte de l'état d'origine des

corps exhumés, s'autorise à opérer des modifications (nettoyage, grattage, démontage, séchage, etc.) de façon à permettre la qualification des objets. Par exemple, Morlet doit débarrasser certaines tablettes d'une « bouillie d'argile » pour rendre visibles les signes alphabétiformes : « *La terre du champ adhère fortement aux tablettes sans "bouillie d'argile". On l'enlève, avec une épingle, lorsqu'elles ont séché, en se guidant sur la coloration rouge de l'argile des tablettes, bien différente de celle du sol. Par contre, il suffit de souffler sur celles qui ont été lissées avec de la "bouillie d'argile" pour débarrasser les caractères des parcelles peu adhérentes* ». (Ibid).

Le travail de préparation peut laisser des traces sur les objets qui se surajoutent et altèrent notablement leur état d'origine. Dès lors que la question de l'authenticité est posée la visibilité des manipulations des objets exhumés devient une contrainte centrale.

– L'épreuve du *bouclage de la collection*, génératrice d'une forme de classification interne. Les objets sont répertoriés et distribués dans un ensemble de types ou de catégories qui émergent de l'état de la collection et qui associent des caractérisations locales et des catégories standards. Un des problèmes de classification posés aux protagonistes par la collection de Glozel est celui de l'absence d'homogénéité du matériel qui rapproche des périodes séparées par les chronologies savantes. Les tablettes à inscription occupent de ce point de vue une position stratégique. L'exemple suivant montre comment la connaissance du répertoire d'objets peut créer une attente vis-à-vis des matériaux exhumés : « *M. Reinach me dit : "C'est une tablette à inscriptions que je voudrais bien voir trouver !" Je demande à M. Emile Fradin où il a recueilli celle qui est en train de sécher. "Car il y en a généralement plusieurs ensemble", dis-je à M. Reinach. On abat sur un côté du trou indiqué, une portion de terre végétale, recouverte d'herbes. J'explore au-dessous la couche archéologique. Tout à coup, une parcelle de terre à brique de couleur rouge est enlevée par la pointe du couteau. Sans savoir encore s'il s'agit d'une tablette, d'une poterie ou d'une idole, je dégage avec précaution l'argile environnante où se voient de nombreuses racines. Bientôt je recueille sous les yeux de M. Reinach et de M. de Ricci une tablette assez mal-léable, non revêtue de "bouillie d'argile". La terre de la couche archéologique qui adhère à ses parois laisse entrevoir plusieurs signes alphabétiformes (fig. 4). L'ébréchure qu'elle porte à un angle est due au premier coup de couteau révélateur. Nous quittons le champ de fouilles. M. Reinach ne cache pas qu'aucun doute sur l'authenticité de nos trouvailles ne persiste dans son esprit. M. de Ricci ne dit rien.* » (Ibid).

Outre la façon dont cette séquence reboucle immédiatement sur le thème de l'authenticité, on note comment l'extraction et la préparation sont intégrées dans le récit.

– Le moment de la *confrontation avec des standards* ou des *prototypes* provenant de sites archéologiques déjà qualifiés ou en passe de l'être⁵. Le matériel, affublé de ses caractérisations locales, est constamment confronté, par Morlet et ses visiteurs, à des objets d'autres sites, comme ceux du site de La Madeleine : « *M. Breuil étudie minutieusement nos harpons. Je reconnais volontiers avec lui que leur facture est très différente de celle des harpons magdaléniens, mais j'ajoute que, par leur forme générale, ils s'en rapprochent étroitement et diffèrent entièrement de ceux des palafittes. L'ouvrier a terminé le façonnage en râpant le bord des barbelures et le pourtour des sillons à l'aide de petits aiguilliers de grès qui ont laissé de nombreuses rayures transversales ou obliques. D'ailleurs ce mode de polissage, très primitif, se retrouve sur nos haches et nos haches-tranchets, où persistent des rayures fort apparentes, comme si le travail était inachevé. Aussi bien doit-il s'agir, ainsi que le dit M. Breuil, d'objets votifs, comme le harpon en pierre de la fig. 14 de notre III^e fascicule : "Pour les morts, on n'y regardait pas de si près. – Encore faut-il admettre, lui fis-je remarquer, que les objets votifs sont faits à la ressemblance de ceux dont on se sert". D'ailleurs il reconnaît que le 3^e harpon de la fig. 54 de notre III^e fascicule a fort bien pu servir et il m'indique de quelle façon ingénieuse on les employait. En réalité nos harpons, de facture et de style glozéliens si l'on veut, ne s'apparentent pas moins, par leur allure générale, à beaucoup de harpons magdaléniens. De même nos aiguilles en os perforées sont moins fines, mais restent très proches des aiguilles de la Madeleine. (souligné par nous)* » (Ibid).

– Comme le montre la séquence précédente, le moment de la confrontation à des standards et celui du *déploiement d'une interprétation* sont facilement interconnectés. L'interprétation, par laquelle les objets sont littéralement endoctrinés, peut s'autonomiser ou surgir face aux objets par une forme de mouvement descendant (la théorie vient se poser sur les objets). Un des avantages des postures qui privilégient le raisonnement à partir d'un cadre interprétatif déjà formé en négligeant le travail d'élaboration à partir des caractéristiques locales du site (postures souvent suspectées de produire des artefacts théoriques – voir plus loin l'exemple de Jullian) est de pouvoir faire apparaître des « trous » ou des « manques » dans la collection.

favorisant ainsi le raisonnement *a contrario* (« s'il y avait des objets métalliques alors... »).

Tout le travail de Morlet a consisté à mettre en cohérence l'ensemble des éléments de la collection : ces opérations décisives que constituent les modalités d'extraction et de mise en état des corps, le travail d'identification, de classification et d'interprétation des objets vont être constamment pointées dans la controverse comme des zones de certitude ou d'incertitude. La complexité du dossier est accrue par le croisement de ces épreuves avec celles que se font subir directement les personnes et qui font valoir la compétence ou l'incompétence, l'honnêteté ou la malhonnêteté, les réseaux d'influence ou de contre-influence. De par sa position centrale dans l'affaire, Morlet est celui qui fait basculer avec la plus grande facilité de la mise en cause des objets à la mise en cause des personnes et vice versa⁶. Sa position crée une sorte de spirale inflationniste sur la question des preuves d'authenticité : il lui faut non seulement convaincre à partir des objets exhumés et des doctrines avancées mais donner en permanence des preuves de bonne foi et de sincérité. La chose s'éclaire aisément : des objets qui n'en sont pas encore, il faut tout un travail pour les faire tenir, ce que fait Morlet avec un acharnement qui lui vaut autant de haine que d'admiration. Mais, du même coup, il est conduit à se placer en point de passage obligé pour l'accès aux objets et au terrain de fouilles. Ceux qui doutent doivent passer par sa personne. Il s'ensuit une tension particulière qui, en dépit de la prudence de leurs auteurs, affleure dans plusieurs comptes rendus : certains ne cachent pas leur impression que le personnage en fait trop, qu'il contrôle tout, qu'il ne supporte pas la contradiction, qu'il rêve de faire de Glozel le point de départ d'une révolution scientifique. Cependant, si Morlet ne parvient pas à s'effacer derrière les objets qu'il défend, il réussit à s'entourer d'alliés fidèles.

Outre Salomon Reinach, membre de l'Institut et Conservateur du musée de Saint-Germain-en-Laye, qui se dit convaincu et émerveillé dès la première visite⁷, Morlet peut compter sur Arnold Van Gennep qui, tout au long de la période la plus intense de l'affaire (1927-1929), assure, dans la « chronique de Glozel » du *Mercur* de France, la défense du site. Si Van Gennep émet quelques réserves, surtout au début de la controverse, sur quelques-unes des interprétations les plus fortes de Morlet, il n'hésite pas à pourfendre les détracteurs de la « nouvelle station néolithique » sur la question de l'authenticité des trouvailles. A propos du quatrième fascicule de la *Nouvelle station néolithique* de Morlet et Fradin en juillet 1927 : « *Je dois dire, en concluant, que sur un*

grand nombre d'interprétations de faits de détail, je ne suis pas d'accord avec MM Morlet et Fradin. On retrouve dans ce 4^e fascicule plusieurs affirmations d'origines qui me font l'effet d'hypothèses absolument inadmissibles. Les auteurs trouvent à Glozel l'origine de l'écriture, sinon même de l'alphabet ; l'origine du masque néolithique ; l'origine du "silence sacré des morts" ; l'origine de la céramique, sinon domestique, au moins funéraire. Il y a longtemps qu'en ethnographie nous avons abandonné ces théories d'origines uniques d'invention (du feu, de l'emploi de la pierre, de la découverte du fer, du bronze, du zinc, de l'ambre, etc.). Mais les archéologues sont encore sous l'emprise biblique et cherchent volontiers le lieu d'origine unique (...). Faire de Glozel le lieu d'invention unique de tous les phénomènes culturels énumérés ci-dessus dépasse les prémisses. Le plus qu'on pourrait dire, avant l'achèvement des fouilles, c'est qu'à Glozel semblent se présenter les manifestations les plus anciennement connues, en ce moment, de l'écriture, du masque néolithique, de l'idole phallique uni-sexuée ou bi-sexuée, etc. Telle quelle, la découverte est assez importante ainsi pour qu'on doive résister à la tentation d'aller plus vite que les violons » (Van Gennep, 1927).

Avril 1928 : « *Chargé d'une mission officielle, de plus d'un mois, en Angleterre, Galles, Irlande et Ecosse, j'ai été, comme de juste, interrogé sur Glozel et, comme de juste aussi, j'en ai partout affirmé l'authenticité, en exposant mes raisons personnelles, et aussi les raisons logiques. C'est un fait que, comme le disaient Begouen, Regnault et tant d'autres, la "science française" sortira de cette "affaire" diminuée aux yeux des étrangers ; mais c'est un fait encore que les savants diminués sont ceux qui ont empêché les Fradin et Morlet de terminer tranquillement leurs fouilles et ont pris, sans avoir fouillé à Glozel, une attitude négative » (Van Gennep, 1928).*

La même personne peut mobiliser des régimes d'argumentation différents selon qu'elle se situe d'un côté ou de l'autre de la ligne de partage qu'elle trace entre faits et interprétations, entre la mise en état ou, si l'on veut, la qualification des objets et des personnes et les systèmes interprétatifs que cette mise en état peut supporter. Pour Van Gennep, qui crée une relation d'ordre entre l'ethnographie (résolument moderne) et l'archéologie (encore sous l'emprise des grands mythes unificateurs), l'authenticité des objets glozéliens ne saurait autoriser le déroulement d'interprétations inaccessibles à la critique scientifique : les faits sont les faits ; les interprétations doivent rester critiquables. D'un côté on peut trancher sur une question de vrai ou de faux ; de l'autre, on doit autant faire

Le 9 sept. 1989
 Mon cher Ami,
 J'ai été très heureux de recevoir
 ta lettre et d'y retrouver ton
 esprit pétillant et enthousiaste.
 Je n'aurais pas ta fille - qui était
 certainement venue avec toi, - que tu
 ne ricanais pas.. Et comme tu es
 très raisonnable!
 Je compte bien me faire
 voir le triomphe de Flozel, qui à
 certains moments, se sent tout
 proche. Rira bien qui rira le
 dernier!
 Ah! si Flozel avait été avec
 Syries! que de luttes nous eussions eues
 éparquées.
 Tous les objets sont bien au
 Musée de Trarain. Je n'ai, à mon cabinet
 et dans mon coffre, au Crédit Lyonnais,
 que quelques objets parfaitement conservés.
 Bien cordialement
 A. Bessy

Fonds VAN GENNEP

3. Près de trente ans après les grands moments de la controverse, Morlet et Van Gennep entretiennent leur alliance. En assurant son ami de la victoire prochaine et en faisant référence aux Eyzies, Morlet laisse poindre le resserrement qu'entraîne une cause inaboutie. Mais les objets sont toujours là...

Lettre adressée par le Docteur Morlet à Arnold Van Gennep MNATP, Fonds Van Gennep, Archives.

preuve d'imagination que de prudence et de sens critique. Tant que la controverse n'est pas close, il n'y a pas de frontière établie entre faits et interprétations; il faut donc l'énoncer à tout moment.

Camille Jullian et les sorciers

Tous les protagonistes ne dissocient pas aussi nettement la question de l'authenticité de celle des interprétations « admissibles » sur la genèse et la composition du site. On trouve en effet des positions qui, partant d'une interprétation, mettent en doute l'authenticité des trouvailles dès lors qu'elles

n'entrent plus dans le cadre interprétatif de départ. C'est le cas, par exemple, de Camille Jullian qui forme très tôt la thèse du dépôt de sorcellerie à l'époque gallo-romaine. Cette thèse relativise complètement la portée du site et ruine littéralement les espoirs de Morlet. La position de Jullian et son évolution permettent d'explorer ce qui forme une interprétation « raisonnable », capable de laminier les postures extrêmes en permettant d'accrocher les objets à des formes déjà stabilisées.

Pour Jullian qui s'est intéressé très tôt, en tant qu'épigraphiste, aux fouilles de Glozel, et qui expose

sa thèse dans la *Revue des études anciennes* et à l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. « le gisement originel est authentique ». Il s'agit selon lui d'un dépôt ou d'un débarras de sorciers dont l'époque ne peut être antérieure à l'ère des empereurs romains. Ce qui caractérise l'approche de Jullian, c'est son intérêt quasi-exclusif pour les inscriptions qui lui permettent de dater le gisement vers 300 ou 400 après Jésus-Christ. Il lui faut toutefois gérer la présence des objets de réminiscence magdalénienne : « *Le gisement renferme sans aucun doute certains objets qui paraissent des temps préhistoriques. Cela n'étonnera aucun de ceux qui ont fait des fouilles dans les sanctuaires ruraux de la Gaule romaine : pointes de silex ou haches néolithiques furent toujours particulièrement recherchées, à l'époque romaine, comme talismans, fétiches, amulettes et ex-voto. Si bien qu'un savant français, et de premier ordre, a pu écrire que nos gisements gallo-romains sont aujourd'hui une des ressources de nos collections préhistoriques.* » (Jullian, 1927).

Cette thèse casse en deux morceaux distincts la collection de Glozel, ce qui lui vaut des attaques systématiques de la part de Morlet qui s'évertue à trouver des objets contenant en eux-mêmes les traces d'écriture et les caractéristiques du néolithique ancien (comme par exemple les inscriptions qui accompagnent le renne mort de Glozel). Jullian, pour sa part, doit gérer l'absence d'objets métalliques. De tels objets sont régulièrement présents sur les sites gallo-romains. Il tente d'endogénéiser la difficulté de façon à assurer le bouclage interne de son système interprétatif : « *Il est possible qu'on n'ait pas trouvé d'objets de métal. Cela ne m'a pas étonné. D'abord la fouille ne paraît pas nous avoir conduits au sanctuaire central. Ensuite, c'est précisément le propre de certains dépôts magiques, que le métal en fût scrupuleusement exclu. Et cela a duré longtemps en fait de sorcellerie.* » (Ibid).

La thèse de la sorcellerie présente ainsi l'avantage de couvrir tous les objets qui ne peuvent entrer dans les standards archéologiques en vigueur – elle est donc propre à réconcilier tout le monde : « *On trouve à Glozel des poteries informes, ne répondant à aucun type préhistorique ou classique. Il s'agit là de ces vases de circonstances, fabriqués à même avec l'argile du lieu, par les tenanciers ou les dévots du sanctuaire. Les textes abondent à ce sujet dans la littérature grecque ou latine.* » (Ibid).

De même, les figurations d'animaux – dont le fameux renne – peuvent être endogénéisées sans difficulté puisqu'il s'agit d'« *objets talismaniques auxquels il ne faut pas attacher une vérité absolue de*

représentation », et qui relève d'un quelconque « *art populaire et rustique* ».

Le travail de Jullian s'étant fondé quasi-exclusivement sur les briques à inscription qui se laissent déchiffrer, selon lui, à partir de la langue populaire latine, il n'a aucune difficulté à admettre que les premières briques sont authentiques. Mais il n'en va pas de même des suivantes. Là encore sa posture est intermédiaire entre les défenseurs du site et ses détracteurs : « *(...) vers avril ou mai 1926, on me montra deux grandes inscriptions, différentes des autres (qui sont très courtes), chacune avec cent signes environ. Je déclarais aussitôt, et sans peine, qu'elles étaient fausses. Et j'expliquais comment elles avaient été fabriquées (voir Revue des études anciennes, 1926, p 362 ; 1927, p 210). On avait calqué ou moulé les lettres authentiques des textes authentiques, et on les avait dispersées sur une tablette d'argile. C'est du reste en calquant ou en moulant des lettres ou des signes authentiques que les fraudeurs procèdent d'ordinaire (affaires des balles de fronde, des faux cunéiformes, etc.). Depuis ce temps (printemps 1926), les faux se sont multipliés, et dans des proportions considérables. je n'ai cessé de le dire dans la Revue des études anciennes (cf 1927, p 392).* » (Ibid).

Il y aurait donc un noyau authentique à partir duquel les faussaires – qui ne sont jamais expressément désignés – auraient imaginé et réalisé une collection plus complète. Une thèse raisonnable cherche avant tout à accommoder les objets des standards existants et à écarter un procès radical renvoyant tout le travail de construction du site du côté du faux et de la fraude : c'est seulement lorsque « *la mesure est dépassée* » que ses défenseurs basculent du côté de l'hypothèse du faux, en laissant à d'autres enquêteurs le soin de localiser l'atelier du faussaire. Du côté des défenseurs du site engagés directement dans sa constitution, l'argument selon lequel « *ce ne peut être authentique puisque cela ne tient pas* », exerce une violence inouïe puisqu'il accroît la charge de la preuve : l'authenticité s'abîmant quand elle s'énonce, le doute ne fait que s'étendre forçant les protagonistes à radicaliser leurs positions. Comme dans l'affaire Dreyfus, être pour ou contre Glozel devient une question de principe.

Comment de petites bifurcations font une grande affaire

La contrainte de prise de position radicale n'est toutefois qu'assez tardive – on la voit poindre avec le déploiement de l'affaire dans la presse quotidienne à l'automne 1927. Il y a auparavant toute une liste d'interventions au cours desquelles des acteurs peuvent encore hésiter, réserver leur jugement, maintenir

un degré suffisant de réversibilité quant à la qualification du site. Restituons quelques-unes de ces épreuves dont le caractère reconstruit n'est pas en soi un obstacle : ce qui compte, de notre point de vue, c'est que les protagonistes y soient aux prises avec les objets.

P. Saintyves, alors chargé de conférences à l'École d'Anthropologie, entre dans l'affaire de Glozel en tant qu'intermédiaire de Jullian⁸ à la thèse duquel il est d'emblée rattaché : « Dans le courant de janvier, je rassemblai les matériaux d'un article où je me proposais de soutenir que les soi-disant idoles étaient vraisemblablement des ex-voto. On n'était pas en présence d'un cimetière, mais du trésor ou de la chambre de débarras d'un sanctuaire ». Il se rend un peu plus tard au « musée de Glozel » afin d'apprécier les nouveaux objets exhumés, « rien ne valant la vue directe ». Centrons-nous sur le mouvement d'inflexion par lequel Saintyves acquiert la conviction que les fouilles sont truquées. Dans un rapport qu'il écrit peu après, Saintyves indique qu'il est arrivé à Glozel avec quelques doutes sans pouvoir en formuler clairement les fondements⁹. La bifurcation s'opère précisément au moment où il assiste, sans partager l'enthousiasme de ses collègues, à l'extraction et au nettoyage de galets portant des gravures d'animaux :

« M. Morlet, accroupi devant la bouche de cette espèce de four, commença l'extraction des objets. M. Audollet était auprès de lui, j'étais entre ce dernier et M. Espérandieu ; nous formions une sorte de petite chaîne à quatre et presque tous les objets passèrent successivement des mains de M. le docteur Morlet ou de M. Fradin, qui lui succéda, dans nos mains. Ma femme circulait et observait M. Fradin placé à droite de la tombe. Notre petite chaîne s'étendait sur la gauche. A un moment donné, M. Morlet sortit un galet et, avant qu'il l'eût nettoyé, ma femme entendit nettement M. Fradin dire à mi-voix : "Un cheval !" Le nettoyage opéré, on vit que le galet portait bien une gravure mais c'était un cervidé. Sortirent ensuite deux ou trois objets sans intérêt, puis, de nouveau, un galet, et, cette fois encore, M. Fradin, anticipant le nettoyage annonça : un cheval. Ma femme l'entendit très distinctement et nota qu'au moment où il parlait, le galet, cette fois comme la première, était encore recouvert de sa boue. Le nettoyage opéré, M. le Dr Morlet proclama à haute voix : "Un équidé !" » (Saintyves, 1927).

En décrivant cette disposition des fouilles, Saintyves entend pointer des bizarreries, notamment du côté du comportement de Fradin. Saintyves et sa femme sont manifestement présents dans la situation sur un autre mode que leurs collègues : ils sont à l'affût d'irrégularités dans le processus d'exhumation et ne partagent pas l'émotion suscitée par ce grand

moment. Bien plus que la preuve d'une supercherie, que Fradin aurait laissé filtrer par ses exclamations, on peut lire dans ce récit une tension entre deux régimes de présence connectés à deux modes d'authentification¹⁰. Entre ceux qui sont sous l'emprise des objets et ceux qui s'efforcent d'objectiver le processus d'extraction, Morlet et Fradin semblent pris dans un régime mixte, comme ces collectionneurs qui qualifient ou expertisent les objets d'autant plus rapidement qu'ils leur portent un immense intérêt affectif. Ce régime intermédiaire est retraduit par Saintyves comme une forme de duplicité. Pourtant il relève bien par lui-même l'importance de la tension émotionnelle propre à la situation. Mais, loin de favoriser l'extinction du doute de l'observateur impartial, elle fait plutôt basculer dans l'autre sens, vers une conviction défavorable : « L'atmosphère était à l'enthousiasme. MM. Audollet et Espérandieu absorbés par les notes qu'ils prenaient n'entendirent peut-être pas la double annonce sortie des lèvres de M. Fradin. Cette scène ne provoqua d'ailleurs aucun incident et la fouille continua dans une sorte d'enchantement. M. Espérandieu, de plus en plus ravi, déclara qu'il faudrait que tout le monde signe le procès-verbal. M. Audollet expliqua doucement qu'il préférerait, pour sa part, rédiger une relation personnelle, les autres personnes se turent. » (Ibid.).

La séquence est décisive pour la distribution des opinions : si Espérandieu connecte sans transition, c'est-à-dire sans recul, l'émotion et le procès-verbal, d'autres refusent de le signer ou se réservent un temps de réflexion¹¹. Saintyves pour sa part s'efforce d'objectiver ce qui lui paraît trouble, non seulement dans l'état des personnes, mais dans celui des objets eux-mêmes : « j'étais d'autant moins disposé à signer le procès-verbal, que l'extraordinaire richesse de cette tombe me paraissait dépasser singulièrement la mesure. L'idée d'une "fraude probable" s'imposa d'autant plus facilement à mon esprit que bien des choses m'étonnaient, deux surtout : 1° la facilité inouïe avec laquelle les galets et les autres pierres dures, se nettoyaient. La boue enlevée, tous apparaissaient absolument nets, sans la moindre trace de concrétion. Ceux-ci, pourtant, n'avaient pas encore été passés à la brosse. 2° Comment se faisait-il que cette tombe, surmontée tout au plus par quarante centimètres de terre et construite sans aucun mortier, donnant par suite accès à toutes les infiltrations d'un terrain raviné par les orages, ne s'était pas emplie de terre depuis des millénaires ? La tombe, pensai-je, devrait être entièrement pleine, alors qu'elle est vide aux trois quarts. Cette tombe n'avait-elle pas été vidée, par un tiers, de l'argile plus ou moins compacte qui aurait dû

l'emplir ; puis garnie de ce riche mobilier, tout récemment recouvert de boue, grâce à un épandage judicieux ? » (Ibid).

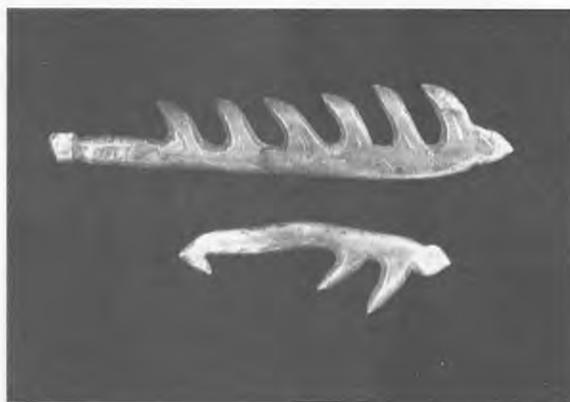
On retrouve bien ici les petits chaînages que l'on a vus en travail dans les récits de Morlet : Saintyves ne peut résister à l'impression de faible engagement des corps que lui procure la facilité du nettoyage des galets et le caractère ordonné de la tombe. De son point de vue, la boue et les infiltrations du terrain, que ne peuvent manquer d'imposer des millénaires d'attente, n'emprisonnent pas suffisamment les objets exhumés pour que l'hypothèse de la fraude soit écartée. De fait, Saintyves ne signe pas de procès-verbal et laisse un petit mot manifestant sa réserve par un descriptif sommaire du dispositif de fouilles.

Le basculement de l'abbé Breuil est plus complexe que le précédent. Proche de Capitan, le persécuteur désigné de Morlet, Breuil est *a priori* hostile à l'authentification du site. Il se déplace néanmoins, en compagnie de J. Loth, et consacre cinq jours à examiner la collection et à fouiller en présence de Morlet. Alors que Breuil semble admettre sans difficulté le dispositif de fouilles – il figure dans la liste de ceux qui, en 1926, « vinrent témoigner de la parfaite authenticité des trouvailles » –, le désaccord a pour point de départ les modalités de confrontation des objets aux standards de l'archéologie dont il est un des porte parole les plus en vue. Dans un article du *Mercur de France* (1^{er} décembre 1926), tout en reconnaissant la cohérence stratigraphique du site, Breuil prend nettement parti dans la datation à partir de l'examen des os travaillés : « ces os ne remontent pas à une antiquité plus haute que le néolithique évolué ». (cité in Cote, 1987). Au moment de leur rencontre sur le terrain de fouilles, Morlet et Breuil sont à peu près d'accord sur l'identification de la gravure de cervidé : « Après les harpons, les gravures sur galets. Celle qui a été déterminée comme élan par M. Depéret retient longtemps l'attention de M. Breuil, qui croit y voir un daim. Mais je tiens surtout à connaître son opinion sur l'art avec lequel cette gravure a été exécutée : "Vous trouveriez ce galet dans un gisement magdalénien, lui dis-je, qu'en feriez-vous? – Je l'admets ; mais comme une gravure d'un art moins consommé. – Nous sommes d'accord" » (Morlet, 1927).

A cette époque, Morlet a renoncé à qualifier l'animal de renne. En s'appuyant sur l'étude qu'en a faite Depéret, il peut alors énoncer la parfaite homogénéité de la collection : « Le renne s'en trouvant banni [de la collection] et notre gravure étant celle d'un élan, d'un daim ou d'un cerf élaphe selon les paléontologistes, le gisement de Glozel forme un ensemble homo-

gène dont je suis le premier à me féliciter (Morlet et Fradin, 1927) ».

Ce renoncement ne sera toutefois que provisoire, ce qui va relancer la controverse avec Breuil qui maintient sa qualification de « cerf élaphe ». Morlet dispose en effet, peu de temps après sa rencontre avec Breuil, d'un nouveau système de preuve formé par l'avis d'un expert international, un dénommé Brinkmann, alors directeur du musée zoologique de Bergen,



4. C'est notamment à propos de ce type d'objet que Champion et, quarante ans plus tard, Adam font état d'une mauvaise exécution qui, selon eux, plaide en faveur de l'hypothèse du faux. « Harpons ». Musée de Glozel. Photo : R. Liris, E. Fradin. CLDP de Vichy, Emile Fradin.



5. Sur le même objet, deux périodes de la préhistoire officielle se trouvent réunies (le magdalénien et l'avènement de l'écriture) : l'assemblage du galet, du renne et de l'inscription matérialise la thèse de Morlet.

« Galet gravé ». Photo : R. Liris, E. Fradin. CLDP de Vichy, Emile Fradin.

dont le rapport certifie que la gravure de cervidé est bien un renne typique identifié par « la hauteur relative », « la forme de la tête et du cou », « le port du corps » et « les cornes ». Breuil n'accepte pas cette qualification et cherche plutôt à confirmer sa thèse que le gisement de Glozel est la trace d'une colonie orientale notamment à partir de l'état des outils, des harpons et des signes de travail du métal. Si l'on suit la version qu'en fournit Léon Cote, beau-frère de Fradin, qui relate dans son ouvrage *Glozel – Trente ans après* (1959), les péripéties de l'affaire, l'abbé Breuil bascule dans le camp des adversaires de l'authenticité par réaction aux attaques de Morlet qui l'accuse de reprendre à son compte une grande partie du travail de constitution du gisement. Breuil, dont le dispositif d'interprétation de Glozel ne s'est guère modifié, justifie son basculement en s'appuyant sur les déclarations de O. Crawford et A. Vayson de Pradenne qui condamnent le site dans un article du *Bulletin de la Société Préhistorique Française* (« A propos de Glozel », 1927).

Rapporté à la scène décrite plus haut, ce type de basculement semble obéir à la logique, plus classique, de la compétition pour la propriété intellectuelle et des jeux d'influence entre réseaux scientifiques dans lesquels les objets ne circulent que sous la forme de qualifications, plus ou moins standardisées, et de doctrines, plus ou moins discutées. Pour basculer, point besoin d'aller sur le terrain ou d'examiner de près les objets. La liste serait longue des personnages que Morlet accuse d'avoir pris position sans être venu fouiller et juger par eux-mêmes. C'est notamment pour contourner cet argument de Morlet qu'une Commission Internationale est désignée à l'automne 1927 par l'Institut International d'Anthropologie. La mission et le rapport de cette commission, loin de clore la controverse, vont lui donner une ampleur sans précédent.

La commission Internationale et le rapport Champion

Dès l'annonce de la formation d'une Commission Internationale, Morlet conteste les modalités de désignation des délégués dont certains « avaient déjà pris parti » (contre Glozel) et d'autres « manquaient de compétence ». Il y voit une manœuvre de ses deux pires ennemis, Capitan et Bégouen. Mais, la presse nationale et internationale étant désormais mobilisée, il accepte l'expertise. Cela ne va pas sans anicroche. L'intervention de la Commission Internationale est d'abord marquée par l'« incident Garrod » qui va défrayer la chronique. Cette affaire dans l'affaire prend sa source lors du troisième jour de fouilles de la Commission. Morlet prétend surprendre Miss Garrod, jeune archéologue anglaise, en train de fausser le dis-

positif de marques de contrôle, constitué par un saupoudrage de plâtre et des repères témoins qui permettent aux membres de la Commission de s'assurer que l'état du terrain de fouilles n'a pas été modifié. Cet événement manifeste le haut degré de tension dans laquelle se déroulent les fouilles de la Commission : l'authenticité du site est en équilibre sur des micro-événements que les protagonistes ne parviennent pas à relativiser. C'est là un bon indice de point d'irréversibilité dans la controverse.

Comment la commission en vient-elle à conclure à « la non-ancienneté de l'ensemble des documents qu'elle a pu étudier à Glozel » ? Dans le compte rendu des investigations, on note la forte concentration des arguments sur l'état du terrain de fouilles.

Première anicroche : les membres de la Commission notent, lors de la description de l'arrivée sur le lieu des fouilles, leur « impression défavorable en constatant le manque de méthode et de suite dans les travaux » : « On ne voit à Glozel qu'un terrain bouleversé au hasard, comme s'il avait été criblé de trous d'obus. M. le Dr Morlet en présentant l'emplacement donna d'un tel aspect l'explication suivante : pour assurer la sincérité du contrôle auquel voulaient se livrer les savants venus à Glozel, il leur permettait, et même les priait, de choisir librement leur champ d'expérience. » (Commission Internationale, 1927).

L'expertise porte ici sur le dispositif des fouilles et non sur les qualifications utilisées par Morlet. L'attention est portée en priorité sur les différentes couches de terre qui composent le sol du terrain de fouilles. Le rapport s'organise autour d'un point de basculement constitué par une poche de terre meuble : « La veille au soir, au moment d'arrêter les travaux, on avait remarqué dans la tranchée Ouest, à la base de la couche 2, une poche de terre plus meuble dans laquelle le grattoir enfonçait sans résistance. D'après les constatations signalées par M. le Dr Morlet et autres observateurs, c'était dans de telles poches de terre que l'on pouvait s'attendre à rencontrer des objets. De fait, presque aussitôt, immédiatement derrière un repère-témoin disposé la veille et retrouvé en place, on découvrit deux petits objets en os (inventoriés n° 9 et 10). Peu après cette découverte, on remarquait, dans une autre partie de cette même tranchée Ouest, que l'on arrivait dans une autre grande poche de terre plus meuble. » (*Ibid.*).

C'est dans le déploiement du dispositif géologique pouvant expliquer la présence de cette terre meuble autour des objets exhumés (explications par l'hydrodynamisme, la condensation hygroscopique, etc.) que le rapport risque une première assertion, encore chargée d'euphémismes, évoquant la possibilité d'un



6. La controverse ne passe pas seulement par des débats de doctrines. Dès lors que la question de l'authenticité est posée, il faut aller sur le terrain de fouilles, éprouver les objets, les façons de les extraire, de les manipuler, de les examiner.

« Membres de la Commission d'enquête internationale examinant et authentifiant les tables néolithiques trouvées dans le champ du cultivateur Emile Fradin. Accroupis de gauche à droite : Abbé Favre, Docteur Morlet et Miss Garrop. 1927 ». Collection Viollet.

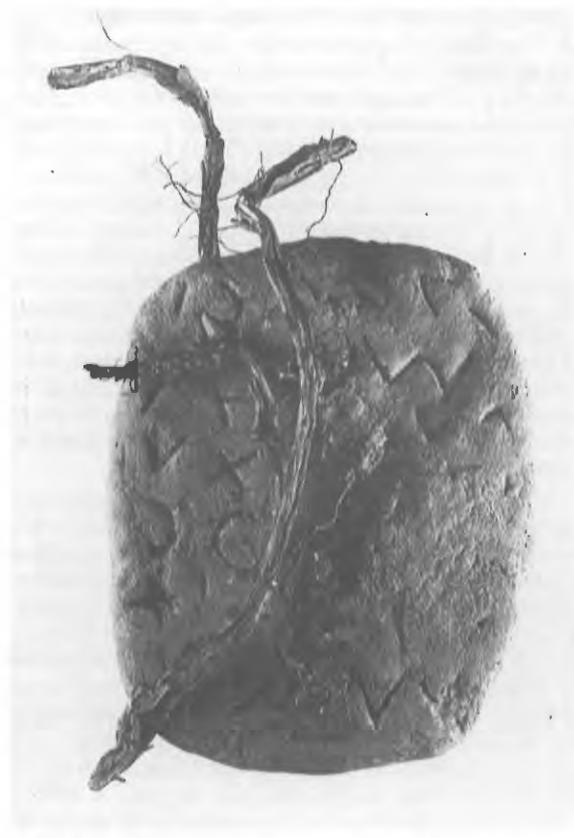
enfouissement « insuffisamment ancien pour que le terrain ait repris une compacité normale ». Cette observation conduit au pointage systématique des témoins éventuels d'un enfouissement récent des objets. Quelques paragraphes plus loin, après le récit de l'examen d'une brique « molle », dotée de signes alphabétiformes, l'hypothèse d'une intervention récente est consolidée : « Cette disposition de l'ensemble des terres au-dessus de la pierre et de la brique nous oblige, nécessairement, à admettre un enfouissement par le haut de ces objets, postérieurement à la formation de la couche végétale et, répétons-le, à une date qui, certainement, n'est pas ancienne ». (Ibid)

Deuxième anicroche. Les enquêteurs relèvent, lors de l'examen de la grande tombe déjà ouverte par Morlet et Fradin, une dépression du sol, dans une zone couverte d'une végétation peu abondante. Si la sédimentation des matériaux peut laisser une incertitude sur leur caractère naturel ou artificiel, les membres de la commission basculent plutôt du côté de l'artifice : « Cette dépression causée par le tassement des terres, après la construction de la "tombe", aurait dû être nivelée depuis des siècles par le seul travail des agents naturels mais surtout depuis trente ans à trente-cinq ans par le défrichage, le défonçage et les différents labourages exécutés. Bien des parties du gisement ont été tous ces temps-ci au moins autant piétinées, sans présenter, cependant, de semblables dépressions. L'on serait tenté de se croire en présence d'une terre assez récemment remuée, ce qui expliquerait en partie le tassement de la dépression ». (Ibid).

Les matériaux, les corps, pris dans la gangle des agents naturels, sont traités comme les meilleurs témoins de la genèse du gisement. D'où le caractère systématique et acharné des controverses sur les traces de processus naturels à la surface des corps exhumés. C'est le cas par exemple avec la bagarre sur la fossilisation : « Dans les collections de MM. le Dr Morlet et Fradin, certains objets en os, translucides, sans patine, indiqués comme trouvés dans le même terrain (couche 2) que les autres, paraissent n'avoir subi aucune fossilisation, ce qui inciterait à supposer qu'ils auraient pu être taillés dans des os frais ». (Ibid).

L'examen des objets de la collection de Morlet et Fradin va du même coup être succinct. Le rapport est de ce point de vue asymétrique. Toute l'attention étant portée sur le terrain de fouilles, les objets sont requalifiés à partir d'un repli sur des standards archéologiques. La référence aux caractéristiques des objets néolithiques est jugée suffisante pour déceler des traces d'imitation maladroite : « Les objets qui sont donnés comme des haches polies, avec ou sans signe gravé, ne sont ordinairement que de simples cailloux choisis pour leur forme triangulaire, auxquels on a donné un semblant de tranchant. Ce tranchant est fait assez maladroitement et avec une technique tout à fait différente de celle employée pour polir des haches néolithiques ou même des galets arisiens du Mas d'Azil, travaillés au polissoir dormant. Ceux de Glozel, en effet, ont à peine été affûtés avec une râpe ou une lime maniée à la main en tous sens, peut-être même sur une meule tournante ». (Commission Internationale, 1927).

Le rapport débouche donc sur la construction d'un faussaire hypothétique dont les réalisations viennent se heurter aux traces, présentes ou manquantes, de processus naturel : « Un faussaire peut à la rigueur imi-



7. Un faussaire génial doit bien être capable d'imiter la nature. Mais peut-il détourner une racine pour lui faire traverser une tablette en terre cuite exhumée telle quelle sur le champ de fouilles ?

« Tablette traversée par des racines ». Collection Boyer-Viollet.

ter admirablement des objets anciens : c'est une question de connaissance de la technique préhistorique, d'habileté, de patience ; il peut même inventer de nouveaux types et induire en erreur les spécialistes les plus avertis ; il peut même truquer chimiquement les objets ; mais, malgré toute sa science, toute sa dextérité, un tel faussaire ne peut pas encore régenter à son gré l'action des agents naturels : celle des animaux, des racines, des eaux, etc. » (Ibid).

Un faussaire réussi doit anticiper et inscrire dans la matière des attentes partagées par une communauté d'acteurs. C'est pour sortir du cercle que peut créer la reconnaissance de ses propres attentes dans les objets – ou les personnes – que les acteurs en quête d'authentification vont chercher quelque chose d'inaccessible à l'action humaine qui aurait laissé quelque trace,

quelque témoin, capable de confondre le coupable : la nature, l'inconscient, un être dont l'innocence est incontestable. Cela peut conduire les protagonistes à redéfinir, à partir de l'épreuve sur les choses-mêmes, c'est-à-dire, comme dirait Latour (1991), par une série de petits partages, un grand partage entre l'état de nature et l'artifice, entre la physique des choses et la comédie humaine. Or, l'authenticité des objets, comme des personnes, n'est pas plus du côté de la nature que du fait social : elle est précisément ce mélange de chose et de représentation que manifeste l'attente à l'égard d'un corps ou d'un agencement de corps. La question de l'état des corps, de la matière, n'est pas une pure affaire d'apparence ou de croyance collective. On ne peut donc s'en tenir au seul aspect prescriptif, à la seule « construction sociale ». A moins que les acteurs eux-mêmes n'aient sombré dans le relativisme, pour eux, la question de savoir si les corps sont ou ne sont pas comme ils doivent être s'avère décisive.

L'analyse du rapport rédigé par Champion, chef d'atelier au Musée de Saint-Germain-en-Laye, sur demande de la Commission Internationale, peut nous permettre de mieux préciser la nature de l'attente vis-à-vis de l'état des corps qui est présupposée par toute argumentation pour ou contre l'authenticité d'un être. Ce rapport a manifestement pour fonction de renforcer l'avis de la Commission, précisément sur sa partie la plus faible : l'examen détaillé des objets. Il fait état des traces de corps-à-corps par lesquelles, selon lui, l'ouvrier et ses outils peuvent être appréhendés : « De même que chaque ouvrier laisse sur son travail sa marque personnelle, à plus forte raison un type d'outil laisse des traces qui lui sont très particulières. Un objet dont la matière a été usée par le polissage et par un abrasif ne peut avoir le même caractère qu'il aurait si la matière avait été travaillée par un instrument coupant (...) Dans toutes les perforations des galets de Glozel, il reste toujours un peu de cette préparation cylindrique, exécutée au moyen d'un outil d'acier, mais assez néanmoins pour qu'on puisse l'observer, même quand on a voulu la dissimuler par un grugeage conique ou biconique par rotation d'un outil ou d'un silex avec ou sans abrasif, tel que du grès ou du sable. Travail absolument sans patine et d'une très grande maladresse manuelle. » (Champion, 1928).

Champion, qui projette clairement sur les objets examinés une représentation du bon ouvrier de métier, entend confondre le faussaire à la fois par la mise en évidence de traces d'un travail d'outils en métal et la maladresse du geste ouvrier¹². Or, une argumentation qui fait référence à une maladresse d'exécution se fonde sur une attente vis-à-vis de l'état des objets.

Alors que Champion déplaie les opérations techniques nécessaires à un tel travail, en prenant le point de vue d'un atelier contemporain, Morlet, symétriquement, entreprend de défaire ses arguments en plongeant l'état des matériaux dans l'expérience glozélienne reconstruite à partir de l'ensemble de la collection :

Champion : « *Il est impossible d'obtenir une perforation manuelle cylindrique dans un galet de schiste ou de pierre dure autrement qu'avec une mèche en métal, un forêt en acier trempé, qui creuse la matière régulièrement sans modifier sensiblement la différence diamètre du trou à l'entrée et à la sortie ; la mèche coupe la matière dure quand elle est suffisamment trempée et laisse dans le trou des marques faibles et régulières, mais très nettes, de rotation. Ces caractères sont très nets dans l'un des galets gravés (...) Sur certains galets on a atténué ces éclatements en tournant un corps dur dans les parties coniques du trou, pour faire croire à la rotation d'un silex. Mais ce travail n'a jamais été poussé à fond et il reste toujours des traces de la méthode de percement moderne. Dans les deux pièces A et B il n'y a pas la moindre hésitation, ni le moindre doute, à dire que c'est un travail récent (...)* » (Champion, 1928).

Morlet : « *Comment ont été exécutées les perforations des galets de Glozel ? Les premiers néolithiques avaient plusieurs façons de procéder. Si le galet était mince, ils se contentaient d'effectuer, par une rotation d'une pointe de silex, deux cônes qui se rejoignaient plus ou moins bien par le sommet. Mais si le galet était plus épais, ils commençaient par pratiquer de chaque*

côté, un cône de préparation à l'aide d'un burin de silex » (Morlet, 1970, p. 165).

On voit ici comment la même trace de perforation est rapprochée de deux systèmes interprétatifs opposés. C'est que les matériaux donnent prise à des jeux de qualifications différents qui, faute d'unification, n'assurent pas la clôture de la controverse. Tant que les relations entre les corps, les qualifications et les interprétations ne sont pas stabilisées, le perspectivisme est de rigueur : tout est affaire de regard et donc de point de vue.

La contre-expertise du Comité d'Etudes

Un Comité d'Etudes est constitué dès le déclassement du site de Glozel en février 1928. En avril de cette même année, les membres du Comité, composé de la plupart des alliés de Morlet, à savoir Reinach, Depéret, Loth, Audollent, Foat, Tricot-Royer, Bayet, Roman, Arcelin, Soderman, Van Gennep, déclarent « *avoir assisté à trois journées de fouilles à Glozel et vu sortir du sol, dans des conditions de sûreté incontestables, des objets importants, analogues à ceux des collections Morlet et Fradin* » et concluent que « *les trouvailles faites dans le champ dit des Duranthon se rapportent nettement au début de l'âge néolithique, sans mélange d'objets postérieurs* » (Morlet, 1970, p. 189-190).

L'expertise collective ne s'arrête pas cette fois-ci à un contrôle des fouilles effectué en personne comme dans les *Journées mémorables*. Il faut contrer l'adver-



8. Le Champ de fouilles reçu entre 1925 et 1928, des centaines de visiteurs, savants, journalistes, hommes politiques, amateurs et curieux.

« Les fouilles avec Sodermann, assistant du Docteur Locard (pipe à la bouche), Loth fils en chapeau melon au second plan, Loth père est à sa gauche écrivant, Arcelin ». 1928. Collection Viollet.

5 Octobre 1928

" L. M. L. "

Une conférence à Lyon en faveur de la thèse de l'authenticité du gisement de Glozel

Lyon, 4 octobre. — Télégr. *Matin*. — Une conférence publique et contradictoire sur Glozel a été faite hier soir, comme nous l'avons annoncé, à la salle des fêtes de la mairie du 3^e arrondissement par M. Sodermann, docteur es sciences, collaborateur suédois du docteur Locard au laboratoire de police municipale.

Devant un auditoire nombreux, M. Sodermann a exposé le résultat de ses investigations et de ses constatations tant au fameux Champ des morts, situé en aval du hameau de Glozel, que dans le petit musée installé chez les Fradin. Le criminologiste suédois a déclaré vouloir apporter des faits directement établis et non des raisonnements ou des hypothèses. Il est allé à Glozel, non en savant, mais en policier attentif, en garde contre toutes les apparences, contre toutes les fraudes.

Membre actif de la dernière commission, il a assisté, participé à toutes les fouilles : il a vu les objets bien en place, sans possibilité de leur introduction frauduleuse, dans la coupe verticale du terrain pratiquée selon ses prescriptions. Il proclame donc l'authenticité du gisement.

Sur la question de savoir si le gisement n'a pas été « truffé », c'est-à-dire enrichi d'objets fabriqués après coup sur les modèles authentiques découverts en premier lieu, M. Sodermann se déclare incapable d'apporter la moindre preuve ni pour ni contre. Il lui paraît invraisemblable qu'Émile Fradin, doué d'une petite instruction primaire, ait pu fabriquer ces objets qui offrent une concordance si impressionnante avec les vestiges des civilisations très anciennes découverts en Portugal, en Suède, en Amérique.

M. Sodermann a pu vérifier sur place les arguments tendancieux sur lesquels la première commission composée exclusivement d'antiglozéliens déterminés, sans un seul géologue, a basé ses conclusions. A son avis, ces arguments ne tiennent pas devant les faits concrets établis par la seconde enquête. Quant aux expériences, elles auraient dû porter non point sur des objets, dont la fausseté a été dénoncée dès le premier moment par le docteur Morlet et les Fradin eux-mêmes, mais sur les objets dont ils affirment l'authenticité.

saire sur son propre terrain en multipliant les analyses des matériaux engagés dans la construction de la collection : Depéret produit une étude paléontologique et géologique du gisement qui entend invalider point par point le rapport de la Commission Internationale en montrant que « la couche archéologique est vierge de tout remaniement », l'imperméabilité du terrain ayant assuré la parfaite conservation de tous les objets et, notamment, des ossements et des dents fossilisés. Une analyse chimique et minéralogique de la couche archéologique et d'une brique à inscriptions permet d'établir que la roche composant la brique est identique à la roche contenue par le terrain de fouilles. Une des meilleures preuves exhibées réside cependant dans la découverte d'une racine traversant une brique après cuisson : « La preuve d'ancienneté sans doute la plus démonstrative a consisté dans la découverte d'une racine végétale ayant pénétré dans la brique après cuisson, racine qui est entièrement minéralisée, c'est-à-dire fossilisée » (Depéret, 1970).

En retraçant de tels corps-à-corps, les défenseurs du site restaurent la possibilité d'une qualification positive des objets et, partant, des personnes qui y sont accrochées. C'est ainsi que Morlet juge utile de faire examiner les empreintes digitales. Le Comité d'Études confié à H. Soderman, assistant au Laboratoire de police technique de Lyon, le soin d'examiner les empreintes sur les objets en terre cuite (des briques gravées et non gravées et une idole bi-sexuée). Il compare une empreinte étendue trouvée sur une des grandes briques aux empreintes digitales et palmaires de Claude Fradin, d'Antoine Fradin, d'Émile Fradin et du Docteur Morlet, et conclue à l'absence d'identité. Le recours à de tels procédés de preuve témoigne de l'anticipation par les protagonistes des contraintes de procédures judiciaires. Et en effet, très rapidement, à partir de 1928, l'affaire de Glozel se déploie devant les tribunaux.

Glozel au tribunal

Le déplacement d'une controverse savante vers l'enceinte judiciaire est toujours problématique. Les parties vont chercher un juge supérieur commun qui, par définition, est dépourvu de compétence sur l'objet initial de la dispute : dès lors, la nomination des experts, sans lesquels les juges ne peuvent se prononcer, ne fait que relancer la querelle. C'est ainsi qu'entre autres procédures, l'affaire se présente devant le Tribunal sous la forme d'un procès en diffamation intenté par Émile Fradin contre René Dussaud, un des chefs de file des anti-glozéliens, qui l'accuse ouvertement dans *Le Matin* d'avoir fabriqué les objets¹³. Il prétend que Fradin aurait signé son œuvre en puisant dans le *Dictionnaire des antiquités* de Saglio, notamment dans

MATIN 11 Janvier 1928/23
**LA PHASE DÉCISIVE
 DE GLOZEL**

Un grand procès se prépare

**Accusés et accusateur
 ont désigné leurs avocats**



En haut : M^e CAMPINCHI Phot. Martini.
 Au-dessous : M^e MARC DE MOLÈNES.

C'est un grand procès qui va se dérouler, sur l'initiative des Fradin, et mettre aux prises face à face les adversaires et les partisans de l'authenticité des nombreux documents archéologiques trouvés à Glozel.

Au début de notre enquête sur le terrain et à travers toute la région de l'Allier qui a tant fait parler d'elle, nous avons dit : c'est à la justice de se prononcer, de percer à jour la supercherie, si elle existe, de faire table rase des légendes mauvaises, si le gisement est sans reproche.

Nous avons voulu provoquer, sans prendre parti ni pour ni contre Glozel, le triomphe de la vérité.

Et que l'on se dise, une fois encore, que le triomphe est d'importance. Les fouilles de Glozel ont poussé à l'état aigu un problème historique qui a déjà divisé, en sourdine, le

5 octobre 1928

"Le Matin"



**L'EXPERTISE
 de M. Bayle
 sur les objets
 saisis à Glozel**

**Le directeur de l'identité judiciaire
 conclut que ces objets sont tous
 de fabrication récente**

**Mais il ne sait pas
 et ne veut pas savoir
 si le gisement est authentique
 ou non**



M. BAYLE

M. Bayle, directeur de l'identité judiciaire, est sur le point de terminer les expertises pour lesquelles il a été commis par le parquet de Moulins au sujet des objets saisis à Glo-

9. L'affaire Glozel dans la presse. 1928. MNATP. Archives. Fonds Van Gennep.

un article de Lenormant sur l'alphabet des Phéniciens. En raisonnant à partir de l'évolution des lettres de l'alphabet glozélien qui tend à se rapprocher, au fur et à mesure des découvertes, de formes phéniciennes dont il est un des spécialistes, Dussaud introduit implicitement la question de l'atelier du faussaire.

Dans ce déplacement de l'affaire, il ne s'agit plus seulement de confronter des doctrines et des façons de prendre les objets : il faut prouver l'activité du faussaire, montrer que tous les objets lui sont attribuables. Maurice Garçon, qui défend Dussaud, plaide la culpabilité de Fradin en soutenant la thèse selon laquelle ce dernier, après avoir voulu jouer un tour à l'instituteur Clément, qui l'avait initié à l'archéologie, s'est mis à organiser littéralement le gisement en produisant l'ensemble de la collection. Cette version quelque peu romanesque est étayée par la production d'une liste d'ouvrages et de brochures de préhistoire prêtés par l'instituteur à Fradin (*La Préhistoire de Mortillet, L'Age de Pierre de Rivière, le Manuel des recherches préhistoriques de la Société préhistorique française*, etc.). Il reste néanmoins à dénicher l'atelier du faussaire, son matériel, à saisir la façon dont il ensevelit ses produits, fait disparaître les traces. Une bataille d'experts et d'enquêteurs s'ouvre alors, qui mobilise des agents de l'identité judiciaire, notamment à la suite de la « découverte » par certains protagonistes d'un « petit tas de cailloux » déposé dans une étable à proximité du musée. Garçon cite Vergne, alors conservateur du musée de Villeneuve-sur-Lot, qui fait état d'une découverte insolite dans une lettre adressée à la Société Préhistorique française : « Comme il pleuvait à torrents, je me réfugiai dans une étable où mon attention fut attirée par la présence d'un petit tas de cailloux. Plus loin, sur l'appui d'une fenêtre donnant sur la cour de la ferme, il y en avait d'autres, plus plats, plus polis que les précédents et rappelant, par leur forme et leurs dimensions, ceux que nous venions de voir dans les collections Fradin. Une talonnette en caoutchouc, percée dans son milieu était à côté, et à côté aussi un établi de menuisier avec, dans une petite caissette en bois, des limes, mèches, tiers-points, gouges, poinçons, burins de toutes petites dimensions. Je ne pus m'empêcher de remarquer que ce n'étaient là aucun de ces instruments de charronnage ou de menuiserie de bâtiment dont se servent parfois les paysans. Je ne cache pas non plus qu'un rapprochement immédiat se fit dans mon esprit entre cet outillage et la matière première qui se trouvait à côté, au point que je pris un de ces galets pour aller m'assurer au grand jour qu'il n'était pas devenu : alphabet, renne ou amulette. » (Garçon, 1932).

A défaut de pouvoir contrecarrer terme à terme les arguments des défenseurs du site sur l'état des objets,

ses adversaires peuvent encore partir de l'autre bout de la chaîne, de l'atelier de fabrication. Cette stratégie va donner lieu à une perquisition particulièrement violente qui jette encore plus de trouble dans l'affaire en faisant reculer considérablement les chances de clôture. Si, par le bénéfice du doute, Fradin sort vainqueur du procès, les objets glozéliens restent définitivement marqués, pour ne pas dire souillés, par l'intensité de la controverse et la multiplicité des sources d'incertitude qu'elle a créées. Suite aux procédures judiciaires, beaucoup d'acteurs renoncent à poursuivre leurs investigations archéologiques et les objets du Champ des morts, décidément inqualifiables, retombent dans l'oubli pour le plus grand nombre.

La thermoluminescence peut-elle clore la controverse ?

Une quarantaine d'années plus tard, une expérience de datation par thermoluminescence de certains objets de Glozel a pour effet de relancer la controverse. Entreprise pour clore le débat sur l'authenticité, les mesures effectuées par une équipe internationale d'archéomètres (H. McKerrel, V. Mejdahl, H. François et G. Portal) et publiées dans *Antiquity* en décembre 1974, soulèvent des critiques et font apparaître de nouveaux partages. A partir de tests effectués sur les objets en céramique (urnes, symboles phalliques, bobines, lampes et tablettes à inscription), ils concluent à l'impossibilité d'une contrefaçon moderne. La datation doit être située entre 700 ans avant J.C. et 100 ans après J.C.. L'amélioration de cette datation, au sein de cette fourchette qu'ils considèrent comme plutôt large, ne peut se faire qu'à partir de nouveaux tests sur du matériel récemment exhumé¹⁴. En ce qui concerne plus particulièrement les tablettes, les auteurs contrecarrent l'argument d'une inscription récente à partir d'anciennes, du fait de la présence de petites bulles de verre sur et autour des surfaces d'inscription prouvant que les tablettes ont été gravées avant d'être cuites (argument déjà frayé par Morlet en 1929). Néanmoins, ils soulignent que si le site date de la période gallo-romaine, il est surprenant qu'aucun objet typique de cette période n'ait été exhumé (argument déjà avancé par la Commission Internationale) et qu'aucun objet similaire n'ait été trouvé dans les environs de Glozel.

Une première série de critiques est déployée par d'autres archéomètres sur la validité des mesures effectuées. Dans une note de la même revue, M. Aitken et J. Huxtable, spécialistes de thermoluminescence, avancent que ce travail est incomplet ou partiellement publié. Ils pointent toute une liste de sources d'incertitude qui jalonnent le processus de mesure et concluent que la fourchette avancée est trop étroite,

relativisant d'une façon générale les résultats et le protocole utilisé.

La qualification temporelle des objets est tributaire de la stabilité du protocole de mesure. Le protocole suppose une configuration homogène, et donc une mise en état préalable des matériaux analysés, afin de supprimer les causes de perturbation du test. Par exemple, la détermination du taux de radioactivité du terrain est un paramètre critique dans le bon déroulement des mesures.

Le partage du milieu des archéologues entre les partisans de l'archéométrie et ceux qui mettent en avant la contrainte de cohérence théorique est souligné par C. Renfrew (1975). Ce dernier reste sceptique sur le sérieux de Glozel en dépit du résultat des datations par thermoluminescence. Il évalue sa démonstration à partir de trois caractéristiques auxquelles les sites archéologiques doivent se conformer : « *Les trouvailles prises individuellement ou collectivement n'ont aucun équivalent évident nulle part ; – la collection datée par TL ne contient aucun objet typique des cultures très bien documentées de la région et de la période ; – la collection fait apparaître des inconsistances sérieuses sur le plan chronologique qui, d'un point de vue stylistique, sont difficiles à concilier avec l'authenticité de tous les objets.* » (Renfrew, 1975).

Autour de la thermoluminescence se reproduit donc le débat que l'on a vu à partir des contraintes de l'examen clinique des fouilles et des objets : d'un côté on cherche à boucler des interprétations sur la base d'une qualification relativement stabilisée des objets ; de l'autre, on met l'accent sur l'examen des corps, la thermoluminescence ne faisant qu'équiper différemment les épreuves sur les corps en déplaçant les contraintes de mise en état permettant d'inférer la bonne qualification. Pour Renfrew, qui dénonce les incohérences des procédures de fouilles de l'époque, de nouvelles fouilles s'imposent avec la participation de « spécialistes expérimentés ».

■ Glozel et les parasciences

Outre le débat sur la thermoluminescence, l'affaire rebondit, dans les années soixante-soixante-dix, par l'intermédiaire de la querelle des « archéomanes ». Plusieurs auteurs intéressés par ce qu'ils nomment l'« archéologie fantastique » se penchent sur le dossier.

Éléments de Primhistoire

En 1960 paraît, aux éditions Gallimard, *Le Matin des magiciens*, de Louis Pauwels et Jacques Bergier. Cet ouvrage, qui se veut une « *Introduction au réalisme fantastique* », et dans la foulée duquel se dévelop-

pe, deux ans plus tard, la revue *Planète*, recense les « *connaissances à peine explorées* », passant tour à tour de l'astronomie à la parapsychologie, de la science-fiction à l'archéologie, des extraterrestres dans l'Antiquité aux sociétés secrètes nazies. Avec cet ouvrage et ceux qui suivent, nous changeons de registre. Alors que les débats précédents tournaient autour de l'authentification d'un site archéologique et de la possibilité d'une fraude, nous suivons maintenant l'invention de régimes d'énonciation qui définissent d'autres modes de preuve en peuplant la discussion d'une foule de nouvelles entités (les Extra-Terrestres, les civilisations englouties, les technologies qui nous ont précédées, les conspirations contre la Vérité), tout en se référant de façon permanente à la preuve scientifique et à l'histoire des sciences.

Pauwels et Bergier proposent non pas « *une thèse sur les civilisations disparues* », mais « *d'envisager le problème selon une méthode nouvelle : non inquisitoriale* » (1960, p. 175). Ce qui les amène à se pencher sur ce qu'ils appellent les faits damnés et les hypothèses gênantes, notamment dans le cas des énigmes archéologiques. Ils lancent ainsi un mouvement qui aura de nombreux imitateurs et continuateurs. Mais, prenant acte de cette « *littérature abondante - et en partie délirante - issue du Matin des magiciens* », Pauwels et Bergier, dans un second ouvrage paru en 1970, se refusent à cautionner leurs « *douteux épigones* » tout en faisant référence aux hypothèses de Shklovski et Sagan sur la possibilité de visites d'extraterrestres dans le passé de l'humanité.

Parmi ces épigones contestés, le plus connu est Robert Charroux (1909-1978) qui publie en mai 1963 le premier d'une série de sept ouvrages consacrés au « *mystérieux* » avec une prédilection pour les mystères du passé. Dès son premier volume, intitulé *Histoire inconnue des hommes depuis cent mille ans*, Charroux traite de Glozel. Il a, semble-t-il, rencontré Émile Fradin l'année précédente. Ce dernier se souvient : « *C'est à la même époque [1962] que je fis la connaissance de Robert Charroux qui, dans ses ouvrages célèbres (...) devait, à chaque fois, longuement parler de Glozel. Je m'entendais très bien avec Charroux, qui venait souvent nous rendre visite à Glozel, et je suis allé plusieurs fois chez lui, à Charroux, précisément, dans la Vienne. Le docteur Morlet aussi l'aimait bien, même s'il ne partageait pas toujours ses conclusions. A l'époque de la grande polémique, on s'était battu pour ou contre l'authenticité de Glozel, pour ou contre son ancienneté, mais jamais personne n'avait songé à le tirer dans des directions mystérieuses, à le faire passer dans une dimension autre que celle de l'histoire telle qu'on la conçoit généralement (...) En ce qui me concerne, je n'ai, ni n'ai jamais eu là-dessus d'opinion*

particulière. Je sais que ce qui est là est vrai. A d'autres, plus qualifiés, de dire ce que c'est. » (Fradin, 1980, p. 236-237).

Émile Fradin introduit une rupture entre Charroux et les débatteurs habituels de Glozel. En suivant Charroux, il ne s'agit plus seulement d'entrer dans le procès d'authentification mais de connecter le site à des univers mystérieux. Le second volume de Charroux, *Le Livre des secrets trahis*, emploie l'expression de primhistoire : « Nous entendons par "primhistoire", la période de la vie de l'humanité, antérieure à la protohistoire, parallèle à la préhistoire, mais différente, dans le sens qu'elle suppose l'existence de civilisations avancées » (Charroux, 1965, p.19). Il s'agit de réfuter l'ethnocentrisme et l'évolutionnisme qui, dit-il en substance, nous font voir ceux qui nous ont précédés comme des brutes, des sauvages incapables de civilisation. Cette démarche anti-ethnocentrique s'accompagne de l'attribution aux temps anciens des sciences et des techniques qui sont les nôtres et d'un effacement de toute différence culturelle : « Nous en avons peut-être les preuves : des fusées sidérales ont sillonné le ciel, il y a des millions d'années ; des bombes atomiques ont détruit une ou plusieurs civilisations ; des extra-terrestres ont laissé le témoignage de leur passage sur plusieurs points du globe : Moïse connaissait le rayon de la mort et les explosifs ; Salomon utilisa les parafoudres ; un homme s'éclairait à l'électricité sous saint Louis ; un avion vola sous Jean II de Portugal ; Titov n'était qu'un robot télécommandé ; des sociétés secrètes ont forgé le destin des hommes. D'autres conjurations travaillent dans l'ombre à leur avènement. » (Charroux, 1963, p. 16).

Mais si ces civilisations ne sont plus, c'est qu'elles se sont autodétruites par un cataclysme atomique que nous risquons de voir se reproduire. Le passé est ainsi lié à l'avenir : « Désormais la science des hommes atteint le volume critique et menace de les replonger dans le cataclysme qu'ont connu leurs aïeux. » (*Ibid.*). Glozel se trouve donc placé dans le contexte d'une primhistoire qui ne peut s'insérer dans une chronologie classique. Alors que les différents protagonistes intervenus jusqu'ici se disputaient sur la date de fabrication des objets (- 5000 ?, 0 ?, 1924 ?), Charroux met en question aussi bien les adversaires de Glozel que la chronologie et le contexte « préhistorique » de l'émergence du site. Pour interpréter convenablement Glozel, pour l'insérer dans l'histoire, il faut commencer par ré-écrire cette histoire, la peupler d'êtres que Morlet dans sa passion néolithique n'aurait pas imaginés. Glozel sert ainsi de preuve de l'absence d'imagination de l'académie de préhistoire : c'est la version officielle de la préhistoire qui est inauthentique.

S'il reconstruit de bout en bout la préhistoire, après en avoir produit une image inversée, officielle, Charroux s'attarde peu sur le récit des fouilles, sur la question de la qualification des objets et de la cohérence de la collection. Il insiste sur le procès, sur les relations entre les acteurs. Dans la structure de son récit, l'authenticité du site découle de l'issue du procès et non des procédures d'authentification : « *Ce petit paysan de France avait gagné sur les puissants pontifes. Fallait-il qu'il ait raison !* » (*Ibid.*, p. 49). Mais le travail d'interprétation consiste surtout à relier Glozel à d'autres sites archéologiques (Tiahuanaco notamment) et à retracer une histoire du passé de l'humanité. Dans le 4^e ouvrage, *Le Livre du mystérieux inconnu*, publié en 1969, il est à nouveau fait allusion à Glozel : la civilisation, associée à l'écriture, n'étant plus née à Sumer, la France devient candidate au titre de « plus ancien pays civilisé du monde connu » : « *Nous ne savons pas grand-chose de la civilisation glozélienne, sinon qu'elle doit être antérieure au grand cataclysme (déluge) qui ferma la grotte de Lascaux et ensevelit la nécropole ou le centre religieux de Glozel, après avoir fait périr tous les habitants. Mais par bonheur, notre ami Émile Fradin possède dans son musée des milliers d'objets : galets, silex, vases, tablettes, os gravés, etc., qui attestent d'une culture relativement avancée puisque l'écriture de Glozel est la plus ancienne que nous connaissons et sans doute la mère de l'écriture phénicienne.* » (Charroux, 1969, p. 142)

A la fin de cette partie de l'ouvrage consacrée aux « *Ancêtres supérieurs* », l'auteur nous livre un « *abrégé des plus anciennes civilisations du monde* », dans lequel Glozel se retrouve inséré entre les sites préhistoriques de Lussac-les-Châteaux (12 à 20 000 ans) et Montignac-Lascaux (12 à 16 000 ans), qui précède l'Atlantide (12 000 à 24 000 ans) (*Ibid.*, p. 212-213).

Un pont suspendu vers l'Atlantide

Revue fondée en 1973, *Kadath* va s'engager activement dans la défense de Glozel. Les rédacteurs de *Kadath* (Dehon, Ferryn, Verheyden, etc.) se définissent graduellement par rapport aux archéologues amateurs et officiels : d'un côté, Charroux, Von Däniken (très critiqués) et *Planète* ; de l'autre, l'archéologie « officielle ».

Dès le premier éditorial, deux références apparaissent : Lovecraft, à qui la revue emprunte son titre, et *Le Matin des magiciens*, crédité d'avoir défriché le terrain¹⁵. Les rédacteurs de *Kadath* s'intéressent ainsi à l'hypothèse de « *visites d'habitants de l'extérieur* », de « *civilisations atomiques disparues* » ou à l'idée selon laquelle des « *civilisations passées* », telle l'introuvable Atlantide, auraient pu connaître « *des éclairs brusques, pendant lesquels la quasi-totalité de*

la connaissance leur aurait été dévoilée » (Pauwels et Bergier, cité in Verheyden, 1973b, p. 3).

Les connexions réalisées enclenchent un travail de justification, de façon à maintenir l'espace de circulation ainsi créé entre de multiples univers : il faut à la fois pouvoir contester le monopole des archéologues officiels et être autorisé à caractériser le sérieux ou le non sérieux des amateurs. La justification des connexions devient d'autant plus difficile que leur hétérogénéité est plus forte. C'est le cas par exemple à propos des échanges qui ont lieu, un peu plus tard, avec la Nouvelle Droite, échanges indiqués notamment par des publicités pour *Nouvelle Ecole* ou par la participation au Forum du Fantastique organisé par le GRECE en novembre 1975.

Sur Glozel, la revue produit un numéro spécial en mars-avril 1974¹⁶. Dès l'éditorial, il est fait référence à des précédents de l'histoire des sciences à partir de l'exemple de Boucher de Perthes. La réécriture de l'histoire que l'on rencontre fréquemment, et qui consiste à distribuer les acteurs entre ceux qui sont ouverts et ceux qui résistent à l'innovation, ceux qui ont les faits de leur côté et ceux qui sont soumis aux préjugés culturels du moment, est mise en pratique par Nicole Torchet dans son « *Historique de l'affaire de Glozel* ». L'historique est reconstitué en suivant la version donnée par Morlet ou par ses continuateurs. La contestation du site s'explique par des a priori ou des facteurs sociologiques ; l'acceptation par un détournement sur le terrain et un examen objectif des faits. Le point de tension maximum est associé à l'intervention de la Commission officielle d'enquête, acteur tragique qui cherche l'objectivité mais se montre scandaleusement partial. Et l'on rencontre pour Glozel la même configuration critique que dans les controverses sur le magnétisme animal ou les ovnis (Voir Lagrange, 1990).

À la différence de Charroux, les rédacteurs de *Kadath* entrent dans les épreuves sur les objets de la collection. Par exemple, Jacques Gossart, qui donne de multiples détails sur la première visite au musée de Glozel, s'exerce à authentifier les objets : « *Ainsi, tous les fragments de crânes examinés sont de beaucoup plus épais que les crânes actuels : un fragment de frontal a une épaisseur de un cm, soit le double de la normale ! Quant aux fragments de fémur examinés par le Docteur Buy, ils présentent, outre des caractères archaïques évidents (une ligne àpre très accentuée), des éraflures qui sont probablement dues à un travail de décharnement post-mortem. On sait en effet que beaucoup de populations néolithiques dépouillaient le cadavre des parties molles, et n'enterraient que le squelette. Voilà un détail significatif qui*

nous permet de dater approximativement ces ossements, vraisemblablement néolithiques. (Remarquons que, si Glozel est faux, l'habile mystificateur – entendons Émile Fradin – devait être un préhistorien averti et avait le goût du travail bien fait !). Mais une dernière preuve de l'ancienneté de ces ossements est donnée par les résultats des analyses chimiques. » (Gossart, 1974, p. 11).

Pour Gossart, il est indiscutable que les ossements humains sont très anciens, car leur patine, leur fossilisation et leur anatomie les rapprochent de types préhistoriques indiscutés. Les standards de la préhistoire sont donc utilisés contre la version officielle qui refuse de situer le début de la station vers le Magdalénien final, au-dessus du néolithique.

L'auteur passe plus rapidement sur les objets en pierre. Pour les haches qui, selon les adversaires de Glozel, n'ont jamais pu servir, il pense, tout comme Morlet, qu'elles avaient un « *caractère votif, et étaient fabriquées pour être enterrées avec la dépouille des défunts* ». Pour les galets gravés au sujet desquels les anti-glozéliens faisaient valoir la différence entre la patine de surface et celle des traits de gravure, Gossart explique que « *les deux patines doivent être différentes* » puisque « *la patine du cortex est de plusieurs millions d'années plus vieille que celle du trait de gravure* ». Par ailleurs comme le site est, selon l'auteur, un cimetière, et que tous les objets étaient enfouis sitôt fabriqués, la gravure des galets a été soustraite à l'influence des conditions atmosphériques.

Pour les céramiques, J. Gossart propose de procéder à une « *expérience significative* » : « *Prenons un peu d'argile jaune et malléable du sol de Glozel, et chauffons-la. À une température de 450° C environ, elle vire au rouge, perdant du même coup sa malléabilité. Cette argile ainsi traitée ne pourra retrouver sa plasticité que par une réhydratation extrêmement lente, s'étalant sur plusieurs millénaires. Les céramiques de Glozel étant rougeâtres et malléables, on en conclut forcément qu'elles furent cuites à une température de 450° C au moins, et qu'elles sont vieilles de plusieurs milliers d'années. Il s'agit à mon avis d'une preuve majeure d'authenticité, une telle réhydratation de l'argile étant certes possible dans un laboratoire moderne et bien équipé (elle est réalisée sous pression de vapeur d'eau à 400° C), mais certainement pas dans la cuisine des Fradin* » (Gossart, 1974, p. 14).

Sans restituer ici l'ensemble de l'argumentation déployée par Gossart, on relève la présence des contraintes décrites plus haut, notamment sur la façon de prendre appui sur les traces de genèse déposées à la surface des objets. Pour *Kadath*, il ne s'agit donc pas

25 CENTIMES

La Dépêche

(Bourlouise)

JEUDI 14 Octobre 1928

HOMMES ET CHOSES

Glozel et l'Atlantide

Les découvertes les plus importantes restent parfois ignorées ou incomprises durant bien des années avant d'obtenir par hasard l'attention qu'elles méritent. Voilà trente-sept ans, paraît-il, qu'une trouvaille était faite par un cultivateur de l'Allier, à Glozel, non loin de Vichy, et pendant un tiers de siècle personne ne soupçonna l'immense intérêt du document qui venait de se révéler; c'est presque un bonheur, puisque cette indifférence le sauva d'une destruction ou d'une mutilation imminentes. En deux mots, voici l'aventure : Un fermier avait décidé de défricher le petit bois de hêtres, de vernes et de ronces qui hérissait un mamelon, et de rendre la terre arable; sous les racines, les manœuvres trouvèrent quelques poteries que, naturellement, ils s'amuserent à briser; à proximité, deux sources apparurent. Or, nous sommes ici en plein pays du Borbo, l'antique dieu des Sources qui déjà guérissaient toutes maladies avant l'arrivée de Jules César dans les Gaules : on pouvait donc supposer que l'on se trouvait, sur cette hauteur, en présence de quelque vestige d'un endroit consacré au culte de la divinité bienfaisante que vénéraient nos aïeux. Si ce n'était que cela, nous n'apprendrions pas grand'chose; mais, au printemps de 1924, les travaux de défrichement reprirent vers le bas du coteau et amenèrent la découverte d'une fosse à plafond dallé, à parois vitrifiées, et dont le sol était garni de briques couvertes de signes bizarres. La Société d'émulation de Moulins, informée du fait, refusa la subvention de cinquante francs qui lui était demandée en vue d'une exploration méthodique; le docteur Morlet, d'accord avec le propriétaire du sol, M. Fradin, entreprit le travail à ses frais, vida la fosse, dégagea les briques qui étaient au nombre de seize, releva les signes imprimés dans l'argile ou gravés sur la pierre, classa les objets trouvés et sur lesquels se pouvaient lire encore des signes analogues; il publia ses conclusions en quelques fascicules imprimés à Vichy; si bien que

taux sont censés nous avoir apportée, et si nous la trouvons dès l'âge du renne et de la pierre polie? Puisqu'elle est là, sur ce mamelon boisé d'où jaillit une source, puisqu'elle y est des siècles et des siècles avant l'immigration des Celtes et des Galates, d'où sort-elle? Le problème ainsi posé va prendre une ampleur vertigineuse. J'ignore si quelque savant l'a déjà dénoncée, mais il me paraît utile de signaler, non seulement aux lecteurs de la *Dépêche*, mais M. le docteur Morlet lui-même, et aussi à M. Paul Lecour et à la Société des études atlantéennes, une hypothèse :

Nous remarquons plus haut que les signes glozéliens, d'époque néolithique, s'apparentent aux signes magdaléniens, d'époque paléolithique; d'autre part, comme l'a fort bien remarqué le docteur Morlet, ils présentent d'incontestables similitudes avec les caractères étrusques, ombriens, ioniens, argiens, etc., si bien que plus tard, quand surviendront les Celtes et les Galates, ces envahisseurs trouveront en Gaule les vestiges déjà archaïques de leur propre culture. Or, d'autre part, plusieurs des éléments essentiels de ces signes sacrés se retrouvent également dans l'Atlantique et de l'autre côté de l'Atlantique : aux Canaries, aux Açores, aux Bermudes, aux Antilles, au Mexique, et dans l'Amérique du Sud, et dans les régions occidentales de l'Afrique! Donc, l'hypothèse s'offre, imprudente mais défendable, et tout au moins digne d'examen : l'alphabet néolithique de Glozel n'est-il pas un héritage de l'Atlantide disparue, une importation de l'ouest vers l'est, à l'aide de bordes humaines qui se seraient acheminées, passant du continent qui allait disparaître au continent qui allait se former? En d'autres termes, est-ce que l'alphabet de Glozel ne serait pas un rescapé du Déluge, une survivance de la culture antédiluvienne?

On communiquait avant l'effondrement du Pliocène, avant le surgissement des Alpes, avant la formation de l'Europe actuelle. L'identité des symboles propose l'identité des reli-

10. L'affaire Glozel dans la presse. 1928. MNATP. Archives. Fonds Van Gennep.

de connecter directement le site à une civilisation perdue, en y découvrant par exemple un bout d'Atlantide, mais bien, à l'instar de Morlet, de chercher à mettre en cohérence les différents éléments rassemblés dans la collection. Les détails techniques sur la patine, la fossilisation, les liens rapprochant Glazel d'autres sites (Troie) ou d'autres données (ethnologiques) font cependant très vite place aux attaques contre le caractère « absurde » de la critique des archéologues officiels ou à l'ironie devant les stratégies qu'auraient dû employer Fradin pour commettre la fraude (« Mais peut-être Émile Fradin est-il allé passer ses vacances en Norvège, pour mieux duper les préhistoriens... »). La même recherche de cohérence prévaut dans l'article de Ferryn sur l'écriture. Contrairement à Charroux qui enrôle sans ménagement Glazel dans sa liste de sites témoins, il s'agit ici de préparer la matière de façon à la faire pointer sur une interprétation inédite : le caractère fantastique du site n'est pas dans l'imagination de celui qui le regarde mais dans l'assemblage des objets eux-mêmes. C'est pourquoi le thème de l'authenticité est très présent dans les textes de *Kadath*. D'où l'importance accordée aux résultats des tests de thermoluminescence. Dans le n° 13, P. Ferryn et J. Gossart commentent la publication par « la très sérieuse revue *Antiquity* » des premiers résultats de datation, occasion d'un exercice périlleux au cours duquel ils doivent à la fois maintenir la formule d'« authenticité du site » et l'accorder avec leurs premières hypothèses :

« L'authenticité de Glazel étant reconnue une bonne fois pour toutes, le travail sérieux va pouvoir commencer. Heureusement car, pour nous qui, tout au long de notre numéro spécial, proclamions bien haut à qui voulait le lire que le site ne pouvait être l'œuvre d'un faussaire, si génial soit-il, le problème ne fait que s'épaissir. A l'époque, nous avons tenté de mettre en évidence les grandes époques de cette station, et étions arrivés à la conclusion que, à une époque dite de l'os, datant sans doute de la fin du Magdalénien, il fallait opposer une période néolithique, caractérisée par les objets en céramique. Nous nous étions étonnés de ce qu'une civilisation aussi originale n'ait pas débordé largement du Champ des Morts, compte tenu du fait que sa durée d'existence avait dû être de six à sept mille ans. Cette question devient encore plus embarrassante, à présent que la période de la céramique est datée du premier millénaire avant notre ère. Car nous n'avons pas changé d'avis à propos des objets en os : jusqu'à preuve du contraire, ils sont contemporains de la fin du paléolithique. Non seulement le style des objets, mais encore la présence d'animaux aussi caractéristiques que la panthère et le renne sont des points de repère significatifs. Et voilà que Glazel s'est

épanoui pendant, non six, mais dix millénaires. Voilà que Glazel a un pied dans la préhistoire et un pied dans l'Histoire ! Nous devons bien avouer que, si les datations par thermoluminescence nous ont permis d'asséner un coup fatal aux anti-glozéliens, elles compliquent encore une situation déjà passablement confuse (...) En ce qui concerne l'écriture glozélienne, nous en sommes à peu près au même point, c'est à dire nulle part. Des tentatives de décryptage sont, paraît-il entreprises ici et là, mais nous pensons qu'il faudra peut-être encore de longues années avant que les tablettes ne nous livrent leur message, si message il y a. Glazel est, plus que jamais, une énigme archéologique » (Ferryn et Gossart, 1975, p. 5 ; c'est nous qui soulignons).

On voit se jouer dans ce texte une partie délicate. Les résultats obtenus ne donnent pas des dates assez anciennes, pourtant les auteurs les intègrent dans leur interprétation, au prix d'un allongement substantiel de la durée de la civilisation glozélienne. Une telle procédure repose, là encore, sur le souci de maintenir l'intégrité de la collection en refusant d'en distribuer les éléments entre plusieurs époques ou figures préhistoriques, ce que permet, par exemple, l'hypothèse du dépôt de sorcellerie défendue par Jullian et reprise aujourd'hui par Broch.

La querelle rationaliste

Dans la première édition de son ouvrage intitulé *L'Archéologie devant l'imposture*, Jean-Pierre Adam s'en prend essentiellement à Robert Charroux. *Kadath*, dont le numéro sur Glazel est sorti dix-huit mois plus tôt, n'est pas mentionnée. Pourtant *Kadath* réagit au livre de J.P. Adam. Du même coup, dans la seconde édition de ce dernier, revue et publiée sous le titre *Le Passé recomposé*, *Kadath* apparaît à la fin du chapitre sur l'Atlantide (chap. 3, p. 59 sq). Adam procède lui aussi à une distribution de la littérature archéologique tout en se défendant par ailleurs de l'idée que l'archéologue soit un « démystificateur systématique » : « son rôle unique consiste à rechercher la vérité sur l'histoire des hommes et à la faire connaître. Mais, aux obstacles naturellement opposés à ses recherches par les siècles, s'ajoutent ceux fabriqués par les nouveaux mages, obstacles qu'il ne suffit plus d'écarter mais qu'il convient de renverser » (p. 20). Ce faisant, Adam accepte implicitement la logique de la mise en énigme utilisée par ses adversaires puisqu'il entend présenter à ses lecteurs des réponses précises, qu'il voudrait définitives, à un certain nombre de « Grandes Enigmes » pour lesquelles « trop de solutions déraisonnables ont été proposées » (p. 20)¹⁷.

Sur Glotel, l'argument principal de J.P. Adam est formé par le rapport Bayle, qu'il reproduit dans son intégralité¹⁸. Après avoir rappelé les connaissances récentes de l'archéologie sur la question de l'invention de l'écriture, Adam entend répondre aux « atlantomanes » pour lesquels « l'écriture n'a pas été inventée, mais a bel et bien été retransmise ».

« L'identification de l'outillage de pierre permit de dater l'ensemble des trouvailles de la fin de la dernière glaciation, c'est à dire de lui accorder dix mille ans d'âge au moins. A cette époque, non seulement l'alphabet cunéiforme de Ras-Shamra n'était pas encore connu, mais aucune trace d'écriture organisée n'existait sur la planète. C'est dire le formidable bond dans le passé que les tablettes de Glotel faisaient réaliser à l'écriture alphabétique. Et que dire, alors, de l'âge des caractères pictographiques dont les signes de Glotel dérivait nécessairement ? D'aucuns voyaient déjà poindre le scribe dinosaure. Dans une telle conjoncture il semblait difficile d'éviter une polémique passionnée, et l'on peut, avec le recul du temps, mesurer la virulence parfois excessive des partisans et des détracteurs quand bien même les seconds triomphèrent, heureusement pour la science, après l'analyse rigoureuse des objets les plus troublants ». (p. 73)

Ce triomphe de la science et cette accalmie de la bataille rendent un écho curieux par rapport à la conclusion du texte de Ferryn et Gossart qui expriment la même idée. Pourtant, quand *L'Archéologie devant l'imposture* paraît, Kadath publie un long article critique d'Ivan Verheyden, ainsi que dans le même numéro, une critique de l'ouvrage d'Adam. La question de Glotel est abordée dans les deux textes. Auparavant, le 29 novembre 1975, I. Verheyden, P. Ferryn et J. Gossart participent au « Forum du Fantastique » organisé par le groupement GRECE. Ils y sont confrontés notamment à Louis-Claude Vincent parlant de la terre de Mu et à Guy Rachet présenté comme un tenant de l'archéologie officielle. Le récit de cette confrontation est l'occasion pour Verheyden de situer sa démarche par rapport à celle de ses interlocuteurs qu'il situe de part et d'autre d'une même ligne de symétrie : « dans les deux cas, nous nous sommes trouvés, avec notre revue, en porte à faux. Il nous fallait dire notre désaccord avec les méthodes de Jean-Pierre Adam (...). Les schématisations à outrance de l'auteur sont inacceptables, et elles nous offrent en plus une vision bien morne et triste de l'archéologie. Quant aux belles théories de Louis-Claude Vincent, pour présenter une vue fantastique de l'archéologie, elles n'en reposent pas moins sur des sables mouvants. Mais les deux avaient au moins en commun de tenter à tout prix de réduire l'Histoire à un schéma

préétabli, où plus aucune place n'est laissée à l'imagination créatrice. La société balbutiante préscientifique pour l'archéologue classique, le deus ex machina (entendez : les géants, les habitants de Mu ou les extraterrestres), pour l'archéologue sauvage. » (Verheyden, 1976, p. 3)

Pour Verheyden, l'archéologie, à l'instar d'autres sciences humaines, est victime de manœuvres réductionnistes, provenant aussi bien des tenants de la science dite officielle que de l'archéologie dite sauvage. Cette symétrisation conduit Verheyden à définir l'archéologie parallèle comme « une archéologie en marge, pour ne pas dire marginale » qui ne va pas dans une autre direction que la science officielle, mais qui est simplement décentrée par rapport aux prises de position dominantes, qu'elle vise à infléchir. En même temps qu'elle entend proposer, sur le plan des faits, une autre approche, Kadath développe une sociologie de ses adversaires et une épistémologie des disciplines discutées qui lui permettent d'établir la légitimité de son approche. Regarder Kadath du point de vue des cadres de la sociologie classique conduit automatiquement à classer ses productions comme pseudo-scientifiques. Or, précisément, les classifications sociologiques et épistémologiques sont discutées par les tenants de Kadath au même titre que les faits archéologiques. Les objets placés au cœur de la controverse étant faiblement stabilisés, dès que l'interprétation change, c'est tout l'univers social qui s'en occupe qui se trouve déplacé.

De son côté Adam note les références que se donne Kadath (Pauwels et Bergier) et gomme, en y revenant tout au long d'une lettre adressée à la revue, les différences avec Charroux (« dont vous tentez fébrilement et curieusement de vous séparer »). Puis vient la montée en généralité et le rattachement au nazisme, qui va devenir chez Adam une référence constante : « Savez-vous que les mythiques grands anciens, pardon : Grands Anciens, et Ancêtres Supérieurs de H.P. LOVECRAFT, dont vous peuplez votre anémique mythologie, sont également les inaccessibles fantômes de ce même R. CHARROUX. Vous avez eu, l'un et l'autre, dans cette voie, de glorieux prédécesseurs. C'est en effet l'Allemagne hitlérienne qui a tenté, sous l'orchestration d'un certain HIMMLER, chargé de cette brillante opération culturelle, d'anéantir l'archéologie et l'anthropologie "officielles" dont les visions "réductionnistes" vous irritent tant. Leur objectif était de faire admettre une culture occidentale des Grands Anciens, de préférence d'origine extra-terrestre, en laissant aux autres régions du globe le soin de descendre du singe (...) » (Adam, 1976, p. 43).

Nous nous sommes éloignés de Glozel. Les points qui opposent Kadath et Adam sortent du cadre de la controverse sur l'interprétation du site. Mais les bifurcations sont immédiatement données au lecteur par la façon dont la discussion sur Glozel est connectée à une polémique qui se veut plus large, plus primordiale, comme lorsque les auteurs entendent faire sortir au grand jour ce qu'il y a derrière tel ou tel discours. C'est là un mécanisme inhérent aux actes d'accusation publique (Boltanski, 1984). Par exemple, lors de la publication du *Passé recomposé*, Adam reprend son accusation de néo-nazisme : il place l'une au-dessus de l'autre une carte empruntée à un article de Marcel Homet sur la diffusion du culte de Wotan dans le monde (Homet, 1974) et une carte extraite d'un manuel scolaire allemand de 1940 montrant le rayonnement de la race nordique sur l'Europe. Reprenant la formule de présentation de la revue belge, Adam note : « Voilà un fait rigoureusement vérifié, voilà des documents irréfutables ». Cette comparaison sera reprise par Michel Rouzé dans *Science et pseudo-sciences*, le bulletin qu'il publie et dans le comité duquel figurent Adam et Broch¹⁹. On peut donc s'attendre à ce que Broch fustige également les archéologues fiction. Ce qu'il fait : « Quelques grands "spécialistes" de l'archéologie délirante, en hommes d'affaires avisés, s'emparèrent plus tard de ce site et n'hésitèrent pas à lancer un pont entre Glozel et l'Atlantide, le continent de Mu et autres mythes. Les extraterrestres furent même censés avoir débarqué à Glozel (comme ils le font sur tout site mal expliqué, laissant un trou dans la connaissance du passé) afin d'amener la science aux pauvres terriens. C'est cet apport d'éléments totalement irrationnels dans un débat qui n'était déjà pas très bien engagé, qui explique ici la présence du site de Glozel. » (Broch, 1991, p. 69-70)

Mais Broch se sépare d'Adam, comme de Kadath, puisque, selon lui, si Glozel n'a aucun lien avec les civilisations disparues, Glozel n'est pas non plus un site préhistorique. Pour lui, s'il s'agit bien d'un site authentique, comme l'attestent les résultats des expériences de datation par thermoluminescence, la position la plus raisonnable est celle de Camille Jullian : « Il semble probable que l'époque qui doit être acceptée pour ce gisement soit : La Tène ou Gallo-romain. » (Broch, 1991, p. 70) Il fait cependant une « mention spéciale pour les ossements glozéliens qui semblent provenir de résidus d'un site plus ancien, certainement paléolithique » (*Ibid.*). Ce faisant, il dissocie les objets. Et en les séparant il supprime tout mystère. Dès lors, vue de cette position, la controverse s'explique par le rapprochement plus ou moins contingent d'objets hétérogènes qui appellent une multiplicité d'hypothèses ou de doctrines.

Les contraintes d'un vrai jugement d'authenticité

Lorsque l'on suit l'évolution de la controverse depuis les premières manœuvres au Champ des morts jusqu'aux débats récents, on relève que les acteurs font tourner un jeu de contraintes qui engagent symétriquement les personnes et les objets, les systèmes interprétatifs et les corps. En deçà du partage entre sciences et parasciences, les protagonistes ont en commun la contrainte d'authentification du site, même s'ils la gèrent différemment²⁰. L'absence d'authentification laisse un flou dans le jeu des qualifications ou, si l'on veut, dans le réglage des instruments permettant de caler la controverse scientifique : authentifier, c'est régler en partie le problème de la frontière entre fait et interprétation. Cette contrainte est particulièrement visible en archéologie, discipline dans laquelle la gamme des registres d'argumentation utilisables est particulièrement large. Constamment rapportés à des traces d'intentions humaines, les matériaux traités conduisent facilement au problème de la fraude.

Il semble que, d'une façon générale, la coupure sciences / parasciences émerge de querelles non résolues sur la bonne façon de relier l'état des objets et les interprétations : l'opposition tient à l'impossibilité de produire une épreuve qui fasse l'accord, c'est-à-dire qui prenne appui sur des *prises communes* par lesquelles l'état des objets est rendu qualifiable et, partant, transportable dans des cadres interprétatifs. Or, ce qui caractérise les parasciences, c'est autant la nature des interprétations que le mode de traitement de la matérialité des objets en cause. Ce traitement est en effet beaucoup plus libre que dans l'expertise scientifique courante, puisque la contrainte de restitution de la chaîne des preuves qui font prendre ou déprendre une interprétation n'est pas tenue jusqu'au bout²¹. C'est pourquoi des protagonistes peuvent maintenir la thèse de l'existence de la grande civilisation glozélienne en dépit de la rupture de la chaîne des attestations ; il leur suffit de se mettre en position d'attente d'éléments nouveaux venant renforcer la thèse de départ : là où l'expertise scientifique tend à clore l'univers des objets pertinents, l'attitude parascientifique consistera à ré-ouvrir constamment le dossier en faisant défiler à la barre une foule de témoins hétéroclites. Cette propriété permet de comprendre que, dans certains cas, des preuves de nature scientifique sont facilement incorporées dans les raisonnements. Cependant, les déplacements opérés heurtent le sens commun qui identifie le délire interprétatif à l'hétérogénéité des liaisons, des raccords, des branchements établis qui court-circuitent la contrainte d'association des objets et des arguments à partir de prises

communes – contrainte à laquelle se soumet l'expertise courante.

Le partage science/parascience n'est pas sans relation avec cet autre partage que l'on voit surgir dans bon nombre d'affaires d'authenticité : celui qui oppose les professionnels aux amateurs. Ce partage crée une tension très sensible en archéologie puisque ce sont bien souvent des amateurs – ce qui ne veut pas dire qu'il s'agisse dans tous les cas de « profanes » – qui font les premières découvertes. Dès lors se pose avec une acuité particulière la question des modes de transmission ou de délégation aux professionnels. On sait, de ce point de vue, que le dix-neuvième siècle fut un tournant : l'archéologie y passe en gros de l'état d'activité inspirée attirant une foule de voyageurs érudits et curieux, de collectionneurs ou d'antiquaires farfouilleurs, à l'état de discipline scientifique contrôlée par des professionnels bardés de titres académiques et universitaires. Tout se passe comme si, avec l'affaire de Glozel, cette tension, encore latente compte-tenu de la jeunesse de la discipline, ressurgissait par l'entremise de l'investissement de Morlet. Son affrontement avec Capitan, l'un des fondateurs des méthodes de stratigraphie paléolithique, est explicitement pensé par les protagonistes comme un rapport de forces entre le monde académique et un fouilleur local²³.

Dès lors qu'une controverse est lancée et que rien ne se passe naturellement, la mise en état des témoins devient une source permanente de préoccupation et de litige. Les témoins humains et non-humains convoqués par l'affaire doivent satisfaire durablement à un ensemble d'épreuves. Du côté des témoins humains, il s'agit : d'établir leur bonne foi ; de définir leur compétence ; de s'assurer de leur diversité, – celle-ci étant traitée comme une source d'objectivité (notamment contre les effets de brigue, de corporation ou d'alliance tacite) – tout en les rassemblant dans une liste cohérente²⁴. Du côté des témoins non-humains, il faut : qualifier leur relation au terrain de fouilles et définir leur état d'origine à partir de l'examen minutieux des corps exhumés²⁵ ; les confronter à des objets provenant de sites déjà qualifiés et déposés dans les standards archéologiques²⁶ ; établir la cohérence de leur assemblage par référence à une doctrine plausible, qui peut être partagée.

Tous ces éléments sont constamment entrecroisés dans les épreuves. La controverse fait bouger ces différents paramètres, puisque l'on y invoque tour à tour

l'honnêteté des personnes, l'état du terrain de fouilles, l'impossibilité logique de l'authenticité déduite à partir des théories archéologiques, l'incompétence de tel ou tel acteur, professionnel ou amateur, les indices et les traces déposés à la surface des matériaux exhumés, etc. La clôture d'une station préhistorique ne passe que très rarement par une controverse aussi intense²⁶. Mais, elle ne se réalise par pour autant dans le silence argumentatif d'un chantier et d'une collection bien organisés. Entre les deux extrêmes, il faut supposer que des épreuves ont lieu qui parviennent à se clore. Cependant une clôture est toujours fragile puisqu'elle dépend de la stabilité des états des personnes et des choses qui l'ont rendue possible. Sur l'instabilité et l'incertitude créée par les personnes en matière d'authenticité, il n'est point besoin ici de s'attarder : Goffman en a démonté tous les ressorts. Mais il reste à élargir l'analyse en y intégrant tous les modes de relation entre personnes et objets. La liste est longue des épreuves que subissent ces quasi-objets (Serres, 1985) que sont les corps : arrachés à leur gangue d'origine dont ils portent plus ou moins les traces (tels ces vases et ces tablettes traversés par des racines), soumis à un travail de nettoyage ou de restauration toujours discutable, rassemblés, répertoriés, attribués, décrits, confrontés à d'autres objets, plus ou moins standards ou plus ou moins curieux²⁷, plongés dans des espaces de mesures et de calculs, dans des doctrines, des univers interprétatifs, exposés dans des musées ou reproduits dans des catalogues. Le chaînage des épreuves est tellement dense que la controverse, la critique ou le doute peuvent naître à chaque point²⁸. C'est pourquoi des objets jusqu'alors stabilisés peuvent rebasculer dans l'incertitude. L'exemple récent de la désattribution de tableaux attribués jusqu'alors à Rembrandt est là pour en témoigner : il suffit que des protagonistes soient en état de modifier un des éléments placés au cœur du dispositif de construction des personnes et des objets pour enclencher un recalcul de l'ensemble, contraignant à un retour aux corps et/ou à la transformation des standards. On comprend mieux dès lors le lien qui unit l'incertitude sur l'authentification des êtres et les parasciences : la fragilité des qualifications rend possibles de nouvelles distributions et justifie le maintien en état de théories ou de doctrines faciles à projeter sur les objets qui résistent au corpus de thèses dominantes.

■ Références bibliographiques

Documents de l'affaire cités dans l'article

- ATKIN M., HUXTABLE J., 1975, « Thermoluminescence and Glazet : a plea for caution », *Antiquity*, vol. XLIX, n° 195, septembre, p. 223-226.
- CHAUMON, 1928, « Observations techniques sur les trouvailles de Glazet », *Revue anthropologique* n° 1-3, 1928.
- Commission internationale 1927, *Rapport de la Commission internationale*, Paris, Librairie Émile Nourry-COTE L., 1987, *Glazet trente ans après*, Toulouse, Patrice Timery-L'Éther Végé.
- CRAWFORD G. et VAYSON DE PRADIERES A., 1927, « A propos de Glazet », *Bulletin de la Société Préhistorique française*.
- DEMOULÉ J.P., 1988, « Glazet » in LEROI-GOURHAN A. (ed.) *Dictionnaire de la préhistoire*, Paris, PUF, p. 429.
- DEPERET C., 1927, « L'affaire de Glazet. L'opinion de M. Depéret », *Le Temps*, 29 novembre.
- FRADEY E., 1980, *Glazet et moi*, Dijon, Archéologia.
- GARÇON M., 1932, *En marge de l'immortel. Un procès d'archéologie*, Slat.
- JULIAN C., 1927, « La thèse de Camille Julian » (entretien), *Journal des Débats*, 31 décembre 1927.
- MCKERRILL H., MELDAR V., FRANCOIS H. et PORTAL G., « Thermoluminescence and Glazet », *Antiquity* XLVIII n° 192, décembre 1974, p. 265-272.
- MORLET A., 1926, *Les Journées mémorables de Glazet*, Paris, Mercure de France.
- 1970, *Peu d'histoire de l'affaire de Glazet*, Marssi, Éditions de la Source.
- MORLET A. et FRAUDIN E., 1927, *Nouvelle station néolithique. Le néolithique ancien*, Quatrième fascicule, Vichy, Imprimerie Octave Belin.
- 1928, *Nouvelle station néolithique. L'art animalier de Glazet*, Cinquième fascicule, Vichy, Imprimerie Octave Belin.
- RENEWAY C., 1975, « Glazet and the Two Culturas », *Antiquity* XLIX n° 195, septembre, p. 219-222.
- SANTYVID P., 1927, *Mes deux visites à Glazet*, Paris, novembre.
- VAN GENNEP A., 1927, « Chronique de Glazet », *Mercure de France* 38^e année, tome CXCVII, n° 697, p. 174-177.
- 1928, « Chronique de Glazet », *Mercure de France* 39^e année, tome CCIII, n° 715, p. 197-203.
- 1965, *Le Livre des secrets traités*, Paris, Robert Laffont.
- 1969, *Le Livre du mystérieux inconnu*, Paris, Robert Laffont.
- ÉCOU J., 1987, « La mystique de Planche » in *La Guerre du fait*, Paris, Livre de Poche, p. 109-125.
- FERRYN P., 1974, « Dans les archives de l'humanité », *Kadath* n° 7, mars-avril, p. 18-26.
- FERRYN P. et GOSSART J., 1975, « Rencontre avec un paysan auvergnat. Entretien avec Émile Fradin », *Kadath* n° 13, p. 3-5.
- FERRYN P., VERHEYRON I., 1976, *Chroniques des civilisations disparues*, Paris, Robert Laffont.
- GOSSART J., 1974, « Comment peut-on être glazétien ? », *Kadath* n° 7, mars-avril, p. 11-16.
- HOMET M., 1974, « Wotan était-il le dieu blanc précolombien ? », *Kadath* n° 6, janvier-février, p. 9-15.
- LE COLA P., 1928, « La victoire de Glazet ? », *Atlantida* n° 8, juin 1928, p. 83.
- FAUVELS L. et BERGER J., 1960, *Le Maître des magiciens*, Paris, Gallimard.
- 1970, *L'Homme éternel*, Paris, Gallimard.
- ROOPE M., 1969, « Jean Pierre Adam : " Je préfère Einstein à Nostradamus " », *Sciences et pseudo-sciences* n° 177, janvier-février, p. 3-10.
- SCHNAPP A. et DEMOULÉ J.P., 1982, « Des tempêtes sur des crânes », *Différences*, n° 8, février, p. 29-33.
- TORCHET N., 1974, « Historique de l'affaire de Glazet », *Kadath* n° 7, mars-avril, p. 3-6.
- TORCHET N., FERRYN P. et GOSSART J., 1978, *L'affaire de Glazet, histoire d'une controverse archéologique*, Paris, Copernic.
- VERHEYRON I., 1973a, « A la recherche de Kadath », *Kadath* n° 1, mars-avril, p. 2.
- 1973b, « A la recherche de Kadath », *Kadath* n° 2, mai-juin, p. 3-5.
- 1976, « L'archéologie devant quelle imposture ? », *Kadath* n° 17, mars-avril, p. 3-11.

Références sociologiques

- BAZIN J., 1991, « Les fantômes de Méso du Durandal : L'exorcisme sur la croyance », *Critique* n° 529-530, juin-juillet, p. 492-511.
- BESSY C. et CHATELAINNAUD F., 1992, « Le savoir-pouvoir Équibé sur l'estimation des objets », *Technique et Culture* n° 20 (à paraître).
- BOLTANSKI L., 1984, « La dénonciation », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* n° 51, mars, p. 3-40.
- CHATELAINNAUD F. et CHARRIAU J.P., 1992, « Hétérogénéité d'une machine sociologique », *Technologies, Idéologies, Paradoxes* vol. 10, n° 2-4, p. 337-349.
- CLAVERIE E., 1990, « La virginité, le désordre, la critique », *Terrain* n° 16, mars, p. 60-75.
- GOFFMAN E., 1991, *Les Cadres de l'expérience*, Paris, Minuit.
- LAGRANGE P., 1990, « L'affaire Kenneth Arnold », *Communications* n° 52, octobre, p. 283-309.
- LATOUR B., 1991, *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris, La Découverte.
- SORREZ M., 1985, *Statuettes*, Paris, François Bourio.